

Le Trait d'Union

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N°35 JANVIER 2021



La Bazouche-Gouet



Je vous remercie de m'avoir renouvelé votre confiance, ainsi qu'à mon équipe, lors des dernières élections municipales.

Je suis déterminé à agir, nous sommes dans la bonne direction. Beaucoup reste à faire, nous sommes à la tâche.

L'équipe rédactionnelle, en concertation avec les élus, les agents communaux qui sont sur le terrain, et les associations, s'est appliquée pour vous faire vivre LA BAZOCHE au quotidien.

A l'initiative de Claude TEROUINARD, Président du Conseil Départemental, le dispositif « BOURG CENTRE » a été mis en place en partenariat avec l'État, la Région, la Banque des Territoires. Ce dispositif a pour mission d'accompagner financièrement les communes qui ont un rôle de centralité.

LA BAZOCHE a été retenue, une convention est en cours.

Trois projets structurants ont été retenus :

1- LA REVITALISATION DU CŒUR DE VILLAGE concerne l'axe principal Rue du Général Leclerc – Rue Jean Moulin et ses abords, Place du Marché, Place de la Mairie et parvis de l'église, regroupant l'essentiel du commerce

- Améliorer le cadre de vie, création de terrasses devant les cafés et restaurants
- Favoriser la circulation des piétons et des cyclistes
- Renforcer la présence végétale
- Créer des parkings est indispensable (28 places de stationnement rue Jean Moulin et 25, rue du Général Leclerc) puisque le samedi matin la place est occupée par les commerçants, et par les forains lors des foires et fêtes foraines.

2 – MEDIATHEQUE

La médiathèque communale a vu sa fréquentation augmenter, grâce en particulier aux animations mises en place pour les enfants. Mais les locaux deviennent exigus pour l'accueil du public.

Il est prévu de construire la nouvelle médiathèque sur un terrain disponible dans l'enceinte de l'école pour regrouper sur le même site la médiathèque communale et scolaire. L'accès des élèves sera d'ailleurs facilité et sécurisé.

3 – GYMNASSE

Un gymnase multisports couvert permettrait aux enfants de l'école et de l'accueil de loisirs ainsi qu'aux membres d'associations sportives de pratiquer leurs activités tout au long de l'année dans de bonnes conditions. Cela permettra également de développer de nouvelles activités sportives.

Avec le concours de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, qui a la compétence économique, il va être implanté une entreprise de vente et réparations de matériel agricole, et un atelier pour la CUMA de « La Pointe » sur la zone artisanale « La Forêt » Route des Autels, et peut être une 3^e entreprise. Le nombre d'emplois créés sera d'une quinzaine, cela viendra conforter le tissu économique existant avec un potentiel de 500 emplois recensés dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, l'agriculture et les services.

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun a mis en place, sur son territoire, avec SOLIHA et l'ANAH, une OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) qui sera très bénéfique pour notre commune.

L'OPAH permettra d'aider financièrement les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants à remettre en état leurs logements, et en particulier en installant une isolation performante pour réduire les coûts de chauffage, et à rendre les logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Je remercie le conseil municipal pour son engagement, sa disponibilité et sa volonté à agir. Je remercie sincèrement tous ceux et toutes celles, qui chacun à leur titre ont permis d'assurer le service à la personne, d'animer et de faire vivre notre commune.

Pour l'année 2021, le conseil municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux, et espèrent que des solutions seront trouvées afin que nous puissions reprendre une vie normale.

Jean-Paul Boudet

LE CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITE À TOUS UNE BONNE **année** ET HEUREUSE **2021**

L'éditorial	1
Le conseil municipal	4
Les réalisations	6
Les pages financières	18
Dans l'intercommunalité	21
La vie de notre commune	24
Histoire locale	34
La Vie associative	40
Infos pratiques	47
État civil	53
Calendrier des fêtes 2021	55

1



ÉDITORIAL

Jean-Paul BOUDET

4



CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau visage du conseil

18 PAGES FINANCIÈRES

21 DANS L'INTERCOMMUNALITÉ

- ▶ L'ALSH
- ▶ Chalet
- ▶ Bureau d'information touristique
- ▶ Le Grand Châteaudun
- ▶ SMAR

6 LES RÉALISATIONS

- ▶ Transfert de la Pharmacie
- ▶ Maison de santé communale
- ▶ Enfouissement des réseaux
- ▶ Opération Centre-Bourg
- ▶ Un verger communal conservatoire
- ▶ Une Future médiathèque
- ▶ Création de nouveaux parkings



25 LA VIE DE NOTRE COMMUNE

- ▶ Balades au fil de l'Yerre
- ▶ Covid-19
- ▶ Homme S. Paty
- ▶ Retraite Francine
- ▶ Cheminement piétonnier
- ▶ Bibliothèque
- ▶ Camping Municipal
- ▶ Espace Valladon
- ▶ L'Étape Percheronne
- ▶ Fouilles archéologiques
- ▶ CCAS
- ▶ Téléthon





HISTOIRE LOCALE

34

- ▶ 150^e Anniversaire 19 Juillet 1870
- ▶ 22 novembre 1870
- ▶ Eloi Pachaut, pharmacien



40

LA VIE ASSOCIATIVE

- ▶ AAPPMA
- ▶ Amicale des Sapeurs Pompiers
- ▶ Parents d'élèves
- ▶ Comité des Fêtes
- ▶ Aux Petits Percherons Rouges
- ▶ Cyclos
- ▶ Club de l'Amitié Bazochienne
- ▶ Club de tennis
- ▶ Atelier Créatif
- ▶ Anciens combattants
- ▶ AGVBG
- ▶ L'Éclair
- ▶ ASBG
- ▶ Boule Bazochienne

47

INFOS PRATIQUES

- ▶ Recensement militaire
- ▶ Inscriptions scolaires
- ▶ Nouveaux Habitants
- ▶ Incivilités
- ▶ Environnement
- ▶ Troubles de voisinages
- ▶ Horaires / Permanences Mairie
- ▶ Votre page « il est bon de le savoir »
- ▶ Coordonnées utiles



53

ÉTAT CIVIL

55

CALENDRIER DES FÊTES

*LE CONSEIL MUNICIPAL
ET LA RÉDACTION DU TRAIT D'UNION
REMERCIENT TRÈS SINCÈREMENT
LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS, LES
ENTREPRISES ET TOUTES LES PERSONNES QUI ONT
CONTRIBUÉ D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE À
L'ÉLABORATION DE NOTRE BULLETIN MUNICIPAL.*

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE 2020

Directeur de la publication :
Jean-Paul BOUDET
Conception, réalisation :
Gérard LEGRET
Communication :
Gérard LEGRET
Secrétariat :
Claudette PROVÔT
Rédaction :
Gérard LEGRET
Muriel GIRARD (les infos)
Les associations

Création graphique, mise en page et impression :
Brou Publicité, 02 37 47 00 52
Dépôt Légal : 649 - Janvier 2021



Crédits photos :
Gérard LEGRET



Le nouveau visage du Conseil Municipal

Suite aux élections municipales, le nouveau Conseil Municipal s'est installé le vingt-six mai dernier à la salle des fêtes en raison de la pandémie liée au Covid 19 afin de respecter les gestes barrières en présence de Monsieur Jean-Paul Boudet, maire sortant.

Monsieur BOUDET Jean-Paul	Maire
Monsieur LEGRET Gérard Madame DERAIS Joëlle Monsieur CHAMPION Joël Madame SEVIN Sophie	1 ^{er} Adjoint 2 ^e Adjointe 3 ^e Adjoint 4 ^e Adjointe
Monsieur HUGON Daniel Monsieur COCHARD Michel Madame LINCKER Réjane Monsieur VIVET Jean-Claude Madame JAULNEAU Marie-Claude Monsieur LEGRAND Loïc Madame AVISSE Nathalie Madame DAIN Aurélie Monsieur DAMAS Mickaël Madame PIVRON Constance	Conseillers Municipaux



Noms Prénoms

Commissions

Syndicats

	Commissions		Syndicats
	Vice-Présidence	Membres	
BOUDET Jean-Paul	Président de toutes les commissions Président commission d'Appel d'Offres	Membres titulaires : LEGRET Gérard, CHAMPION Joël, HUGON Daniel Membres suppléants : SEVIN Sophie, DERAIS Joëlle, LEGRAND Loïc	AQUAPERCHÉ : Délégué titulaire avec JAULNEAU Marie-Claude, COCHARD Michel, Champion Joël PAYS DUNOIS : Délégué titulaire
LEGRET Gérard	Vice-Président Commission Marchés Publics	- DERAIS Joëlle - CHAMPION Joël - SEVIN Sophie - HUGON Daniel - COCHARD Michel - VIVET Jean-Claude - JAULNEAU Marie-Claude - LEGRAND Loïc - AVISSE Nathalie - DAMAS Mickaël	AQUAPERCHÉ : Délégué Suppléant SICTOM : Délégué Suppléant PNRP : Délégué titulaire avec JAULNEAU Marie-Claude PAYS DUNOIS : Délégué Suppléant EURE-ET-LOIR INGENIERIE : Délégué Suppléant SMAR : Délégué titulaire
DERAIS Joëlle	Commission Communication Environnement Camping	- CHAMPION Joël - LINCKER Réjane - JAULNEAU Marie-Claude - LEGRAND Loïc - PIVRON Constance	PNRP : Délégué titulaire avec JAULNEAU Marie-Claude
CHAMPION Joël	Commission Scolaire	- HUGON Daniel - AVISSE Nathalie - PIVRON Constance	
SEVIN Sophie	Commission Voirie Sécurité routière Travaux cimetièrre	- LEGRET Gérard - HUGON Daniel - COCHARD Michel - LINCKER Réjane - VIVET Jean-Claude - JAULNEAU Marie-Claude - DAMAS Mickaël	AQUAPERCHÉ : Délégué titulaire SICTOM : Délégué titulaire EURE ET LOIR INGENIERIE : Délégué titulaire TERRITOIRE D'ENERGIE D'EURE-ET-LOIR : Délégué titulaire SMAR : Délégué titulaire
HUGON Daniel	Commission Finances	- DERAIS Joëlle - HUGON Daniel - VIVET Jean-Claude - LEGRAND Loïc - AVISSE Nathalie - DAIN Aurélie - PIVRON Constance	PNRP : Déléguée suppléante
LINCKER Réjane	Commission Développement économique	- SEVIN Sophie - VIVET Jean-Claude	AQUAPERCHÉ : Délégué Suppléant
DAMAS Mickaël	Commission Service à la Personne	- SEVIN Sophie - DAIN Aurélie	AQUAPERCHÉ : Délégué Suppléant PNRP : Déléguée suppléante
VIVET Jean-Claude	Commission Gestion des salles et de l'énergie	- LEGRET Gérard - CHAMPION Joël - LEGRAND Loïc	SICTOM : Délégué titulaire
LEGRAND Loïc	Commission Bâtiments	- LEGRET Gérard - DERAIS Joëlle - CHAMPION Joël - SEVIN Sophie - HUGON Daniel - COCHARD Michel - LINCKER Réjane - LEGRAND Loïc - DAMAS Mickaël	AQUAPERCHÉ : Délégué Suppléant SICTOM : Délégué Suppléant
LEGRAND Loïc	Commission Animations Cérémonies – Culture – Tourisme – Sport	- LEGRET Gérard - DERAIS Joëlle - CHAMPION Joël - LINCKER Réjane	

TRANSFERT DE LA PHARMACIE



C'est chose faite ! Une bonne année de chantier aura finalement été nécessaire pour mener à bien ce gros programme de travaux. Située à proximité immédiate des professionnels de santé, la clientèle ne pouvait sans doute espérer mieux en matière de service. Des places de stationnement sont également prévues pour celle-ci, afin qu'elle puisse effectuer ses achats en toute quiétude. Vaste, dotée d'agencements fonctionnels et modernes, cette officine de pharmacie, outre le confort d'exploitation, apporte une réponse concrète à l'attente de nos concitoyens en matière de service de santé.



COUVERTURE, ÉTANCHÉITÉ, BARDAGE

C'est maintenant une réalité ! Ce gros chantier aura nécessité près de quinze mois de travaux, mais le résultat est là, bien visible, conforme aux souhaits de la municipalité, mais surtout aux attentes de nos concitoyens pour qui ce projet était de première importance, et constituait même pour certains une préoccupation majeure.



RAVALEMENT



L'ensemble est de bonne facture, la réalisation soignée. La chaude couleur des crépis rappelle le sablon du Perche et son mariage avec la brique est du meilleur effet, tandis que la couverture et les ouvrants aux tons gris contrastent joliment avec l'ensemble. Les aménagements paysagers en cours de réalisation constitueront quant à eux, la touche finale et indispensable pour bien structurer l'espace environnant. Enfin, pour l'éclairage, la municipalité a choisi des candélabres d'esprit « Belle Epoque » en parfaite cohérence avec ceux du centre bourg et de la grande place.



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



Pour le stationnement, deux parkings ont été aménagés. Le premier, en partie haute dispose de trois places pour les personnes à mobilité réduite. Le second en partie basse, peut recevoir jusqu'à seize véhicules. Bien entendu, ces places de stationnement sont réservées aux professionnels de santé ainsi qu'à leur patientèle. Voilà pour l'extérieur !

Et pour l'intérieur me direz-vous? Les 400 mètres de surface développée abritent 7 cabinets pour les professionnels de santé ainsi que les parties communes propres au bon fonctionnement de l'ensemble. Dans l'immédiat, cinq professionnels occuperont les locaux.

Après des années d'incertitude, ce grand projet trouve enfin son aboutissement.

Il est le fruit d'une longue réflexion menée par les élus afin de proposer en un même lieu une offre de santé globale.



LE MOT DE *Joël Champion* VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION VOIRIE-SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

L'année 2020 semblait très prometteuse mais à la mi-mars la situation est devenue plus compliquée. Malgré cela le personnel des services techniques à toujours répondu présent pour assurer les tâches quotidiennes pour le bon déroulement de la vie communale. Avec le chantier de la maison médicale et de la pharmacie des travaux de maçonnerie ont été effectués par des agents communaux. Pour l'opération cœur de village, la construction de murets pour l'entourage des terrasses et l'accès à la boulangerie ont également été réalisés par les agents municipaux. Route d'Authon, la création du réseau d'eau pluviale nous a permis de refaire entièrement l'aménagement de la sente piétonne, des rosiers ont été plantés avec la mise en place d'une lisse en bois pour la protection des piétons (enfants). La bande de roulement réalisée en sable calcaire constitue un matériau drainant. Des travaux de clôture ont été réalisés : Station des peupliers et les parcelles communales. Le fleurissement a bien résisté aux fortes chaleurs de l'été grâce aux bons soins et l'arrosage fréquent des agents. Merci à l'ensemble du personnel des services techniques pour leurs réactivités et disponibilités au quotidien.

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX !



Un préalable au démarrage des travaux du « Centre bourg »...

Plusieurs chantiers ont donc été ouverts l'été dernier avec pour objectif l'enfouissement des réseaux. Ce fût le cas notamment avenue de Verdun, pour effectuer le raccordement de la maison de santé communale au réseau d'électricité. Pour les autres chantiers ouverts rue des Fossés, route d'Authon, ruelle de la Cour des Granges ou encore route du Gault, cela concernait aussi l'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité, mais aussi de télécommunication et d'éclairage public. A noter aussi que ces travaux en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique de maîtrise de la consommation d'énergie. Tous les mats sont donc équipés de lampes à basse consommation du type LED.



MACHINES AGRICOLES MOTOCULTURE CARBURANTS IRRIGATION

DELAVALLÉE

REBOURS



Husqvarna



Coulamert - Yèvres - 28160 **Brou**
Tél. 02 37 47 03 87 - Fax 02 37 96 07 53

93, bd Kellermann - 28200 **Châteaudun**
Tél. 02 37 44 63 63 - Fax 02 37 45 73 39

Rte d'Authon - 28330 **La Bazoche-Gouet**
Tél. 02 37 49 20 07 - Fax 02 37 49 30 12

Z.A. Rte de Billancelles - 28190 **Courville**
Tél. 02 37 23 26 26 - Fax 02 37 23 89 14



MAISON LOUIS JAQUARI

Dépôt : 2 rue de la Guinette, 28330 La Bazoche-Gouet

06 63 66 44 18 ou 02 37 49 29 82

VIN - CIDRE - MIELS
Foie gras d'Oie
Piment d'Espelette

Ouvert les jeudis, vendredis, samedis
De 9h à 19h30

Depuis sa création Maison Louis Jaquari a été fondée sur l'authenticité et l'excellence des produits.

www.jaquarri.fr

Siege social : 5 rue des Sausses, 75014 PARIS - 853 420 263 RCS Paris

Au Plaisir des Fleurs



Catherine LEROUX

Fleurs, Cadeaux, Articles funéraires,
Services Interflora

7 Place de La Mairie

28330 La Bazoche-Gouet

Tél. 02 37 49 38 01

CHRISTINE COIFFURE
Hommes-Femmes-Enfants
Vente Parfums de Grasse
25 Rue des Fossés
28330 La Bazoche Gouet
Tél : 02 37 49 35 37

MAISON COUVERTURE DU PERCHE
Charpente - Couverture - Zingerie
Menuiserie Bois - Isolation
Aménagement de Comble
Menuiserie - Travaux de rénovation
Pose de Velux
96 rue du Général-Leclerc
28330 LA BAZOCHÉ-GOUET
02 37 49 28 98
02 37 49 24 70



PROCH'assur
Vos experts de proximité



A. LOPEZ - P. LE TEXIER - J.B. FINET

ASSURANCES - PLACEMENTS - RETRAITE
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

4 agences à votre service

Authon du Perche - La Bazoche Gouet
Brou - Châteaudun

20, place du Marché
28330 AUTHON-DU-PERCHE
Tél : 02.37.49.02.73
prochassur@mma.fr

17, rue des Fossés
28330 LA BAZOCHÉ-GOUET
Tél : 02.37.49.21.67
prochassur@mma.fr

LE MOT DE **Gérard Legret**

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION COMMUNICATION
ENVIRONNEMENT-CAMPING MUNICIPAL

La propreté est la première image qu'un village offre à ses habitants et à ses visiteurs. Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie! Il n'est pas rare en effet de voir des mégots de cigarette joncher le sol, des déchets agrémenter les pelouses, des déjections canines fleurir sur les trottoirs, quand ce n'est pas toutes sortes d'objets qui n'ont rien à y faire, sans parler des poubelles qui restent dans la rue en permanence. La municipalité s'investit et déploie de gros moyens pour améliorer notre cadre de vie, mais c'est aussi l'affaire de tous les habitants au quotidien. Grâce à l'effort de tous, avec des gestes simples, un village propre, c'est possible !

OPÉRATION CENTRE BOURG

Cette fois, nous y sommes !

Voilà maintenant trois années que le village est en travaux. Trois années durant lesquelles il a fallu s'armer de patience... Mais aujourd'hui, ce gros chantier ouvert en plein cœur du village est plutôt un bon signe pour nous tous ! Il est le signe d'un renouveau, d'une requalification pour mettre en valeur les éléments-clés de notre patrimoine bâti : mairie, église... Il offre aussi des perspectives nouvelles, et cela à tous les niveaux.

La place du marché va offrir un nouveau visage, l'espace public sera mieux partagé entre les utilisateurs et chacun en profitera en fonction de ses besoins. Des zones piétonnes végétalisées et sécurisées vont voir le jour. Pour autant, elle conservera son usage multiple : stationnement, espace de marché et lieu de vie pour les habitants et les commerçants.

La place de la mairie va bénéficier elle aussi de nouveaux aménagements, avec là encore, un espace public mieux approprié à notre quotidien. Le dynamisme de la commune va transparaître dans ces espaces publics et au final, c'est un nouvel environnement qui va voir le jour, et pour nos concitoyens de nouvelles habitudes qu'il va falloir prendre...





UN VERGER COMMUNAL conservatoire

Éléments indissociables de notre paysage rural, les vergers autrefois, étaient nombreux dans nos villages. La plupart étaient constitués de pommiers à cidre. Les vergers constituent encore aujourd'hui un véritable patrimoine génétique et culturel qu'il faut absolument préserver ou recréer. Il est important de conserver cet héritage pour de multiples raisons : ils participent à la formation d'un paysage rural, ils sont aussi une source de biodiversité. Enfin, ils permettent de conserver des variétés fruitières locales qui sinon disparaîtraient.

La municipalité a donc fait le choix de créer un verger communal derrière la Chapelle des Bois dans l'espace disponible. L'hiver dernier, dix porte-greffes de pommiers et poiriers ont été plantés. Ils recevront tous le printemps prochain, des greffons de variétés locales anciennes. Quelques arbres supplémentaires viendront encore enrichir ce petit patrimoine. Et pour parfaire l'ensemble, une haie bocagère d'essences percheronnes viendra ceinturer le site.



UNE FUTURE MÉDIATHÈQUE

Le projet est en cours d'élaboration ... Actuellement les locaux de la bibliothèque sont plutôt exigus et n'autorisent pas le développement de certaines activités qui permettraient de renforcer son attractivité au sein de notre commune et plus largement de sa zone d'influence. Une médiathèque est en effet bien plus qu'un lieu de lecture. C'est aujourd'hui un lieu de communication, de sociabilité, de découverte par l'intermédiaire d'expositions, c'est également un lieu pour se familiariser avec le numérique. En somme, on se rend à la médiathèque pour la culture, l'échange et le partage avec tous les publics.

Améliorer l'accueil est donc devenu une nécessité. Cette médiathèque devra répondre aux attentes des scolaires, des jeunes, mais aussi des adultes sans distinction.

Dans notre société, le livre et plus largement la culture, sont synonymes de vitalité. À coup sûr une image valorisante pour le territoire et ses habitants !



CRÉATION DE NOUVEAUX PARKINGS

Dans le cadre de l'opération « Centre-bourg » en cours de réalisation, il est prévu que l'espace public soit mieux partagé par l'ensemble des acteurs concernés. A ce titre, piétons et automobilistes vont désormais utiliser un espace dédié, plus adapté et plus sécurisé aussi. Afin de dire adieu au stationnement anarchique, voire dangereux, la municipalité a fait le choix d'accroître le nombre de places de stationnement pour les véhicules, et faciliter ainsi l'accès au centre bourg en toute sérénité. Pour y parvenir, deux nouveaux parcs de stationnement vont être créés.



Le premier assez proche du centre-ville, offrira 25 places environ, l'entrée se fera par la rue Jean Moulin avec une sortie rue des Fossés, juste en face l'Espace Valladon. Pour réaliser ces travaux, les deux maisons situées aux numéros 16 et 18, rue Jean Moulin et propriété de la commune vont être démolies. Ce parc permettra tout à la fois de rejoindre le centre-ville ou directement l'Espace Valladon.

Le second situé plus à l'est du bourg, à mi-chemin entre la maison médicale et le centre offrira lui aussi environ 20 places supplémentaires. L'entrée se fera par l'avenue du Général Leclerc avec une sortie rue des Fossés. Là encore, pour réaliser les travaux, deux maisons, propriété de la commune également, situées aux numéros 41/43 et au 45 vont devoir disparaître.

Au final, une cinquantaine de places vont ainsi être créées et doivent permettre de répondre aux besoins des automobilistes pour les prochaines années. A noter que dans les deux cas, des aménagements paysagers sont prévus !



Au Percheron Gourmand



Restaurant - Café - Traiteur
Place du Marché 28330 La Bazoche-Gouet

09 72 81 03 43

aupercherongourmand@hotmail.com



Dans un cadre de verdure, les professionnels de l'EHPAD vous proposent un accompagnement personnalisé, tant au niveau médical que relationnel, notamment avec des animations quotidiennes. Vous y trouverez une atmosphère familiale préservée, pour un hébergement temporaire ou permanent, en milieu ouvert ou fermé.

Résidence Aquarelle
12 rue du Perche
28 330 La Bazoche-Gouet
Tél : 02 37 49 28 28
Fax : 02 37 49 28 03



E-mail : contact.aquarelle@philogeris.com

DESHAYES BRUNO

Terrassement Mini-Pelle

Toutes Réalisations
Cour - chemin
Assainissement



06 68 38 78 45

02 37 49 25 41

11, rue des Grouards

28330 La Bazoche-Gouet

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT
HUDAN JOEL

Travaux Publics et Particuliers

Vente de Matériaux :
Calcaire - Sable - Sablon
Gravillons - Terre Végétale



2 bis, rue du Chemin Vert
28330 LA BAZOCHE-GOUE

02 37 49 30 41
06 13 60 04 01

CAFÉ DU MARCHÉ

BAR - LOTO - PRESSE

1, PLACE DE LA MAIRIE
28330 LA BAZOCHE-GOUE

TÉL. 02 37 49 22 67

La P'tite Maison
Pizza à emporter



Réserver au

06 23 78 18 46

Toute la journée !

ANNIE C

Mercerie - Prêt-à-porter

02 37 81 26 87

Dépôt drap - Retouche

Laine - Sacs à main

Tous cadeaux

Bijoux fantaisies

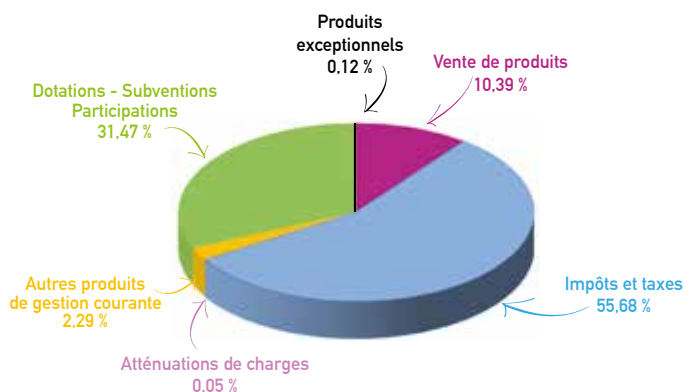


2, rue Jean-Moulin

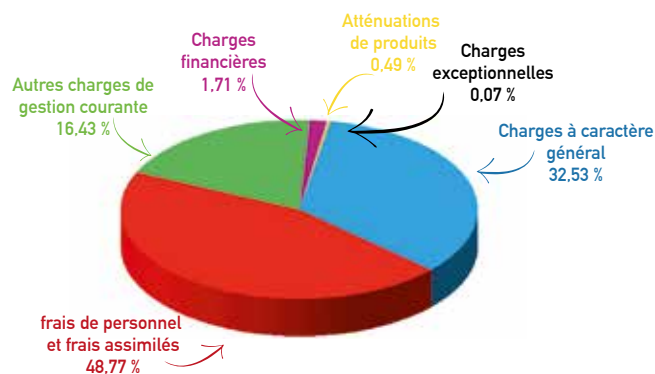
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

BUDGET DE LA COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



DÉPENSES



Total des recettes : 1.130.222,23 €

Total des dépenses : 788.542,23 €

Soit un excédent de : 341 680,00 €

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2020, le montant du capital restant dû concernant les emprunts réalisés sur le budget communal sera de 643 103,99 €, soit un endettement moyen de 516,55 € par habitant.

RÉALISATIONS 2020

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
ACQUISITIONS ET TRAVAUX				
SECRÉTARIAT MAIRIE				
* Ordinateur - clavier filaire et souris	1.711,57 €		280,77 €	1.430,80 €
* Ordinateur - aide à la personne	1.293,15 €		212,13 €	1.081,02 €
* Modem routeur wifi	122,40 €		20,08 €	102,32 €
SALLE DES FÊTES				
* Installation éclairage par dalles led	4.208,64 €		690,39 €	3.518,25 €
* Écran motorisé	2.050,90 €		336,43 €	1.714,47 €
BIBLIOTHÈQUE				
* Ordinateur	909,19 €	530,36 €	149,14 €	229,69 €
SALLES POLYVALENTES ESPACE E. VALLADON				
* Dalle tactile	1.934,28 €		317,30 €	1.616,98 €
HALLE CHAMPÊTRE				
* Rideaux	7.443,47 €	2.466,73 €	1.221,03 €	3.755,71 €
GITE « L'ÉTAPE PERCHERONNE »				
* Store avec motorisation	6.195,83 €		1.016,36 €	5.179,47 €
* Bloc porte coupe feu	871,20 €		142,91 €	728,29 €
ATELIER SERVICES TECHNIQUES				
* Mise en conformité tableau électrique	1.369,71 €		224,69 €	1.145,02 €
LOGEMENT 41, RUE JEAN-MOULIN				
* Changement radiateurs et installation douche en remplacement de la baignoire	6.651,70 €			6.651,70 €
ÉCOLE				
* Diagnostic plomb - repérage amiante (à la demande de l'Académie d'Orléans-Tours)	792 €		129,92 €	662,08 €
ACHAT TERRAIN				
* Terrain Blot (bornage - terrain - notaire)	13.371,02 €		362,70 €	13.008,32 €
* Terrain M. Charron (bornage)	570,00 €		93,50 €	476,50 €

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	EMPRUNT	REMB. TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
ACQUISITIONS ET TRAVAUX (SUITE)					
PLANTATIONS TERRAIN LA CHAPELLE DES BOIS * Pommier et poiriers à surgreffer	283,30 €		46,55 €		237,25 €
SENTE PIETONNE ROUTE D'AUTHON * Rosiers * Fournitures - main d'œuvre - travaux en régie	2.472,53 € 11.614,78 €		405,59 € 1.129,73 €		2.066,94 € 10.485,05 €
ENFOUISSEMENT RÉSEAUX * Rue des Fossés à hauteur de la place	48.240,00 €		4.429,08 €		43.810,92 €
PHARMACIE - MAISON DE SANTÉ	1.633.378,00 €	344.568,00 €	200.000,00 €	268.578,00 €	820.232,00 €

Pour la maison de santé, des factures sont encore attendues.

DÉPENSES EN COURS DE RÉALISATION

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	EMPRUNT	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT À LA CHARGE DE LA COMMUNE
OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE * Aménagement cœur de village	2.079.022,00 €	1.062.436,00 €	360.000,00 €	307.304,53 €	349.281,47 €
CONSTRUCTION MÉDIATHÈQUE * Honoraires maîtrise d'œuvre	34.200,00 €			5.610,17 €	28.589,83 €

Pour ces 2 projets, les chiffres évolueront au cours de l'avancement des travaux.
La négociation des subventions n'est pas encore terminée.

DÉPENSES ENGAGÉES ET NON RÉALISÉES

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX * Chemin de la Duquaise, des Mardelles et rue du Chemin Vert	47.093,70 €	Département : 11773,42 € € Fonds de concours de la CDC : 12340,00 € €	7.725,25 €	15.255,03 €

LE MOT DE *Sophie Sevin* VICE-PRÉSIDENTE ET DE LA COMMISSION DES FINANCES

Au 1^{er} Janvier 2020, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun a restitué la compétence scolaire à la commune de La Bazoches-Gouet qui reprend ainsi la gestion des frais de fonctionnement de l'école et l'entretien des bâtiments. Le budget assainissement est transféré de droit à la communauté de communes par la loi NOTRe qui exerçait déjà cette compétence sur une partie de son territoire. La réhabilitation d'un bâtiment communal pour la pharmacie et la création d'une maison de santé sont les deux principaux investissements de l'année 2020. La planification budgétaire des prochains projets de la commune est en cours d'élaboration avec ses différents partenaires.

Legendre *z-vous*

LA LOGISTIQUE GLOBALE

EMBALLAGE

Caissier
Dessinateur
Chef de chantier



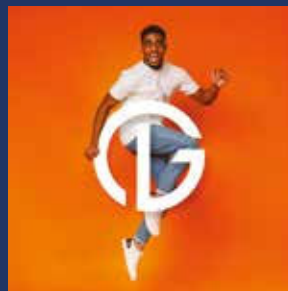
TRANSPORT

Exploitant / Affruteur
Conducteur PL / SPL
Agent de quai



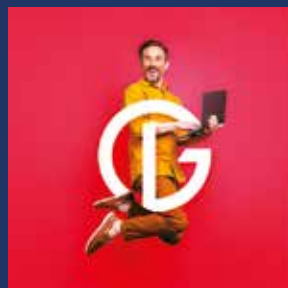
LOGISTIQUE

Préparateur
de commande
Cariste



TRANSFERT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

Électromécanicien
Électrotechnicien



Vous souhaitez intégrer nos équipes et dynamiser votre carrière ?

REJOIGNEZ-NOUS ET EXPRIMEZ VOS TALENTS



DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE NOS OFFRES -
- sur www.legendre.fr rubrique Carrière

POUR NOUS CONTACTER

✉ candidature@legendre.fr ☎ 02 37 88 23 91

www.legendre.fr





L'ALSH « LA BAZOCHE-GOUËT »

Les différents projets de cette année ont été fortement perturbés par la crise sanitaire : pas de sortie, de camp, d'activités de groupe etc...

Nonobstant, de nombreuses actions ont été mises en place pour les enfants telles que des activités manuelles, coloriages, jeux de constructions...

Le rythme des activités extérieures habituelles a été adapté à la situation sanitaire. L'équipe a su garder sa bonne humeur.

Le saviez-vous ?

L'ALSH « La Bazoche Gouët » est un service de la Communauté de communes du Grand Châteaudun. Dans le cadre de sa politique enfance, la Communauté de communes du Grand Châteaudun propose plusieurs accueils de Loisirs sans hébergement, sur la Commune nouvelle d'Arrou, Brou, la Bazoche Gouet, Cloyes les 3 Rivières, Unverre, Marboué et Villemaury.

Le territoire regroupe 23 communes, pour en savoir plus : www.grandchateaudun.fr

Informations et contact

Accueil de loisirs sans Hébergement

« La Bazoche Gouet »

10, route d'Authon

28330 LA BAZOCHE-GOUËT

Tél. : 02 37 53 34 81

Port. : 06 17 79 29 48

alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

Un partenaire à privilégier ! Et surtout, ne pas s'en priver !

L'antenne du Bureau d'Informations Touristiques de notre commune a pour vocation d'encourager le développement touristique de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et de contribuer à sa mise en valeur. Les activités du Bureau d'Informations Touristiques sont nombreuses et variées telles que: L'accueil – l'information – les animations – les tâches administratives – la promotion et la communication.

Vous avez un projet, une manifestation en vue, vous souhaitez communiquer sur des activités ? Parlez-en à l'équipe de bénévoles, l'information n'en sera que meilleure.

Pour info : vous disposez d'un peu de temps ? Le tourisme vous intéresse ? Rejoignez vite l'équipe de bénévoles du BIT. Ils seront ravis de vous accueillir !



Extrascolaire

L'ALSH « la Bazoche Gouët » a une capacité d'accueil de 20 enfants (8 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans) pour les petites vacances et de 32 enfants (8 enfants moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans) pour l'été.

L'équipe encadrante varie entre 3 et 5 agents qualifiés.

L'ALSH « la Bazoche Gouet » est un accueil extrascolaire pour les enfants âgés de 3-11 ans.



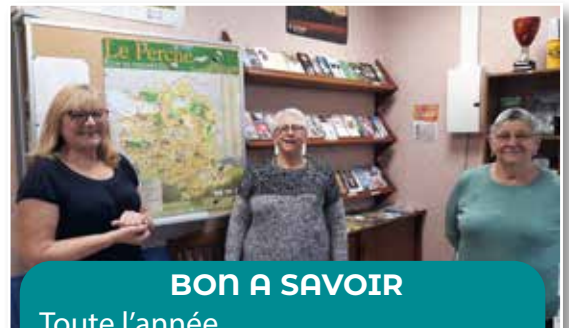
MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL

Accueil des enfants âgés de 3 mois et jusqu'à leur 4^e anniversaire - 20 places.

3, rue Lucien-Deneau, 28160 BROU

02 37 47 82 72

lechalet.cdc.perchegouet@wanadoo.fr



BON A SAVOIR

Toute l'année

Jeudi : 10h à 12h

Samedi : 10h à 12h30 - 15h à 17h

Dimanche matin : 10h à 12h

A partir du 1^{er} mai

En juillet et août

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

10h à 12h – 15h à 18h

Tél : 02 37 49 23 45

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN POUR VOUS ?

Depuis 2017, 23 communes se sont unies au sein d'un outil de coopération commun, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Regroupant les communes des anciennes Communautés de Communes du Dunois, des Plaines et Vallées Dunoises, des Trois Rivières et d'une partie de l'ancienne Communauté de Communes du Perche-Gouet.



23 COMMUNES

40 800 HABITANTS 780 KM²

Pour la jeunesse :

- ▶ Des **accueils périscolaires et de loisirs** (Brou, Cloyes les Trois Rivières, Commune nouvelle d'Arrou, La Bazoche-Gouet, Marboué, Villemaury, Unverre)
- ▶ Des **animations** jeunesse et un **point information** jeunesse
- ▶ Du **transport scolaire** (Cloyes les Trois Rivières et Commune nouvelle d'Arrou)

Pour la petite enfance :

- ▶ **2 Multi-accueils** (Brou et Marboué)
- ▶ **3 Relais d'assistant(e)s maternel(le)s** (Brou, Cloyes les Trois Rivières et Marboué)
- ▶ 1 réseau de **soutien à la parentalité** (Brou)

Pour l'habitat, l'équilibre social et la santé :

- ▶ Le **portage des repas** (Châteaudun, Jallans, la Chapelle-du-Noyer et Saint-Denis Lanneray)
- ▶ **3 Maisons de Santé** pluridisciplinaires (Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières, Villemaury)
- ▶ Le déploiement du **numérique** (via le syndicat Eure-et-Loir numérique)
- ▶ Des aides pour l'**amélioration de l'habitat**
- ▶ La conception du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat** (PLUiH) et du **Plan Climat Air et Energie Territorial** (PCAET)

Pour les entreprises :

- ▶ Un **service économique**
- ▶ Des dispositifs d'**aides** et de **subventions**
- ▶ Des **zones d'activités intercommunales** (Brou, Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières, Commune nouvelle d'Arrou, La Bazoche-Gouet, Marboué et Yèvres)
- ▶ Des **locaux** à la vente ou la location

Pour l'environnement :

Par le biais de syndicats ou de délégués de service public

- ▶ La collecte et **traitement des déchets ménagers** et déchets assimilés
- ▶ La production et fourniture d'**eau potable**
- ▶ L'**assainissement** des eaux usées
- ▶ La gestion des **milieux aquatiques** et **prévention des inondations**
- ▶ **Aires d'accueil** des gens du voyage

Pour la culture, le tourisme et le sport :

- ▶ **2 piscines** permanentes (Châteaudun et Cloyes les Trois Rivières)
- ▶ **2 bases de loisirs** (Brou et Marboué)
- ▶ **1 espace forme et bien-être** (Cloyes les Trois Rivières)
- ▶ **1 école de musique**, 4 pôles musicaux (Brou, Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières et Commune nouvelle d'Arrou)
- ▶ Un **programme culturel** avec près de 30 actions variées
- ▶ La **promotion du tourisme**



Nos rivières, milieux de vie, au cœur de nos actions

Rétrospective sur les évolutions de l'année 2020 pour le SMAR Loir 28.

Une nouvelle équipe en place

Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe est en place depuis le 02 septembre. Patrick MARTIN, Maire de Mottereau, a pris la suite de Michel BOISARD, Président sortant. Après 8 ans passés à la présidence du syndicat. Ce dernier l'a confié à son successeur en toute sérénité. Anciens et nouveaux élus, représentants toutes les communautés de communes adhérentes au syndicat, seront chargés de mettre en œuvre la politique de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le Loir et ses affluents.



De Gauche à droite : N. Belhomme, M. Lecomte, J-M. Hardy, P. Gasselín, E. Jubert, P. Martin, G. Legret, D. Maroquin

Communauté de communes	Vice-Présidents
Grand Châteaudun	BELHOMME Nicolas GASSELIN Philippe LEGRET Gérard
Bonnevalais	JUBERT Éric
Entre Beauce et Perche	MARTIN Patrick (Président)
Perche	HARDY Jean-Marie
Terres de Perche	LECOMTE Martial
Chartres Métropole	MAROQUIN Dominique

Le contrat territorial 2020-2022 : Un partenariat engagé pour reconquérir la qualité du Loir et de ses affluents

Le 22 septembre dernier, tous les acteurs du territoire ont répondu présents à l'invitation du syndicat pour signer le contrat territorial du Loir amont 2020-2022 aux Autels-Villevillon.

Le SMAR Loir 28, la Fédération de pêche d'Eure-et-Loir, le Conservatoire d'espaces naturels et Eure-et-Loir Nature vont investir près de 3 millions d'euros pour restaurer le Loir et ses affluents en engageant des travaux de :

- renaturation des cours d'eau,
- remise en état de la végétation des berges,
- rétablissement du libre écoulement des eaux
- restauration des zones humides.

Les travaux prévus dans ce programme ambitieux ont démarré dès le mois de juillet par la restauration complète de la Sonnette sur près de 3 km aux Autels-Villevillon.



Contrat territorial 2020-2022
Part des financements publics
(subventions)



1 486 908 €



414 950 €



365 995 €

Livre au trésor

horaires d'ouverture

du mardi au samedi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
le dimanche : 14h - 19h



**MAIS
AUSSI
...**

150.000 livres sur :
livreautresor.fr

Z.A. de la Goguerie - Route de Nogent-le-Rotrou
28330 Authon-du-Perche

livreautresor@gmail.com - 02 37 49 23 50

Espace vert percheron

taille, tonte, aménagement espace vert

David Brouard port. : 06 50 94 09 55
fixe : 02 37 49 30 70

david.brouard@wanadoo.fr

BAZOCHE **A**UTOMOBILE

MÉCANIQUE
CARROSSERIE - PEINTURE
TOUTES MARQUES

VENTE de véhicules neufs
Parc de véhicules d'occasion
révisés et garantis

Route d'Authon
La Bazoche-Gouet
02 37 49 21 62

bazoche.automobile@gmail.com

VENTE DIRECTE A LA FERME

Viande d'agneau au détail

FERME DE BEAUREGARD

28330 LA BAZOCHE-GOUE

Tél. 02 37 49 33 10

Jour d'ouverture : samedi toute la journée

Ets. FROGER Pascal

10 rue du 19 mars 1962

28330 LA BAZOCHE-GOUE

☎ 02 37 49 35 81

Charpente - Couverture

Zinguerie - Traitement de couverture

ACS CHARPENTES 848 707 262

LE MOT DE *Joëlle Derais* VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EXTRA-SCOLAIRE

Comme partout en France et dans le monde, l'année 2020 fut compliquée et difficile pour notre école. Nous avons dû nous adapter à cette crise sanitaire d'une ampleur encore méconnue à ce jour, et pour cela mettre en place les mesures rigoureuses imposées par l'éducation nationale. * Protection individuelle (masques, gel, distanciation)

* Désinfection des matériels éducatifs, de la cantine et des transports scolaires

Toutes ces mesures prises en parfait accord avec la directrice et le corps enseignant. A cause de ces contraintes de nombreux projets furent annulés : - La chasse aux œufs de Pâques, - Les voyages scolaires du mois de juin, - Le spectacle de Noël, habituellement organisé avec la participation du CCAS. Cependant, nous avons conservé la traditionnelle distribution de friandises afin que les enfants oublient pendant un petit moment cette sombre année et laisse place aux rêves et à des jours meilleurs.

Balades au fil de l'Yerre

Pour ces balades contées qui eurent lieu les 25 et 26 septembre derniers, la conteuse Noémie Sanson (Diplômée d'une maîtrise d'Etudes théâtrales de l'Université de Caen) puisa dans notre histoire locale pour emmener petits et grands faire une balade au fil de l'Yerre avec comme compagnons de route tout un petit monde imaginaire en proie à de multiples aventures, toutes plus cocasses les unes que les autres. Noémie captiva rapidement toute l'attention de son public, ravi d'entrer dans un monde illusoire, mais ô combien désopilant ! Un talent qu'il faut saluer...



COVID 19



Une année qui restera dans les annales ! 2020 restera dans nos souvenirs comme une année sinon noire, pour le moins bien grise. La grave crise sanitaire qui s'est abattue en France en mars dernier et dans le monde est lourde de conséquences à bien des égards. Elle a bousculé notre quotidien, nos habitudes, en un mot notre mode de vie. La vie professionnelle n'y échappe pas, une kyrielle de contraintes supplémentaires nous est imposée, avec entre-autres, le port du masque. La municipalité a bien sûr pris ses responsabilités et fait en sorte que chacun puisse se sentir protégé. Espérons qu'à l'aube de cette nouvelle année, nous puissions voir le bout du tunnel...

En hommage à Monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique au collège du Bois-d'Aulne, assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

PROFESSEUR

S avoir et savoir-être et aussi savoir-faire
 A ttribués à l'élève en son parcours scolaire,
 M ettent le Professeur au coeur de la Nation
 U l'écrite gravement par la mortelle action.
 E nseigner le respect, libérer les consciences,
 L à se tient l'enseignant, passeur de connaissances.

P our voir l'élève ouvrir les portes des valeurs,
 A vec calme, avec tact, vous avez, Professeur,
 T ransmis tous vos savoirs pour un mieux vivre ensemble.
 Y-a-t-il pour demain un chemin qui rassemble ?

Michel Contrepoids

LE MOT DE **Daniel Hugon** VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE

La situation actuelle n'est pas favorable au développement économique, le manque de visibilité n'arrange pas les affaires.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par certains, et la réouverture de toutes les activités est primordiale pour nos communes : avec la pandémie, nos projets sur la zone La Forêt ont pris du retard. Nous sommes vigilants à la reprise des administrations concernées, pour faire aboutir ces projets.

Avec des conditions strictes et contraignantes, Monsieur Le Sous-Préfet, nous a autorisé à garder notre marché ouvert, sous le contrôle de la gendarmerie.

Faire respecter le protocole et changer les habitudes n'a pas toujours été simple.

Pour cette nouvelle année, il faut être optimiste, ne pas baisser les bras, et espérer que le meilleur est devant nous.

Tous nos Vœux.

BONNE RETRAITE FRANCINE



Après Daniel Lamet, lequel a pris sa retraite l'année dernière, c'est maintenant au tour de Francine de prendre sa retraite. Cela faisait une vingtaine d'années qu'elle occupait diverses fonctions au sein de la mairie. Embauchée comme secrétaire administrative, elle vit ses fonctions évoluer en 2009 avec la fermeture du bureau de poste suite à la politique de restructuration de la Poste et l'ouverture de l'Agence Postale Communale. C'est ainsi qu'elle partagera cette fonction complémentaire avec sa collègue de bureau Muriel, jusqu'à son départ. Une page se tourne pour Francine, mais elle compte en écrire beaucoup d'autres. - J'ai plein de projets nous confiait-elle, souhaitons-lui que ce nouveau temps libre lui permette d'en réaliser beaucoup ! Toute la municipalité et l'ensemble du personnel communal, lui fêtèrent son départ en partageant le verre de l'amitié.

UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER SECURISÉ, ROUTE D'AUTHON



Les travaux de restauration du réseau d'assainissement ont eu pour conséquence la suppression de la petite haie qui bordait la sente piétonne route d'Authon. Ces travaux terminés, la municipalité a donc fait le choix de mettre en place une nouvelle protection pour les piétons sous la forme d'une clôture en rondins de bois, doublée d'une haie de rosiers paysagers. Ces rosiers écologiques ne nécessitent que très peu d'entretien et aucun traitement phytosanitaire. Une manière aussi, de conjuguer aménagement paysager et la sécurité des piétons sur une portion de route très fréquentée de nos concitoyens.



LE MOT DE Loïc Legrand

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ANIMATIONS
CÉRÉMONIE - CULTURE - TOURISME ET SPORT

2020 aura été compliquée pour les domaines dont j'ai la charge dans la commune de La Bazoche Gouet : le tourisme et la culture. En début d'année, lorsque nous regardions les réservations pour le gîte, nous pouvions être très optimistes pour les mois futurs. Il en était de même pour la culture avec de beaux projets au printemps comme les balades contées avec la conteuse local Noémie Sanson et un concert de « La Maladroite » en collaboration avec le Conseil Départemental sous la halle champêtre. A la mi-mars tout c'est arrêté, notre vie a été bouleversée à cause d'une invitée surprise : la Covid 19. En ce début 2021, nous devons garder le moral et espérer que cette année sera plus propice pour les voyages, les rencontres familiales et les spectacles.

2020 : une année très compliquée !

A la bibliothèque, l'année avait très bien commencé avec un taux de fréquentation et de prêt de documents en forte croissance par rapport à l'année précédente, + 8% d'emprunteurs et + 34% de prêts à mi-mars. A la mi-décembre, la tendance s'est totalement inversée.

La Covid 19 est passée par là. A partir de la mi-mars, nous avons été fermés totalement pendant 2 mois afin de répondre aux exigences gouvernementales. A la réouverture, les contraintes ont été fortes pour le public. Puis en fin d'année, à nouveau le confinement avec fermeture de la bibliothèque. Pendant cette 2ème phase, il a été possible de mettre en place un système de « clic et collecte » mais pour beaucoup de lecteurs le contact physique avec les documents est primordial.

Il va sans dire que toutes les animations et activités avec un public comme l'accueil de classes, les baby lecteurs, le partenariat avec la maison de retraite ont été interrompues.

Malgré cela, nous avons continué notre politique d'achats de livres afin de pouvoir offrir des collections sans cesse renouvelées. En cette fin d'année, grâce à la participation du Conseil Départemental, nous avons mis l'accent sur des achats plus conséquent dans 3 domaines : livres pour les 0-3 ans, les documentaires jeunesse et les documentaires pour adultes. Tous ces achats ont été subventionnés à 70%.



Chaque mois, un thème est mis en avant en fonction de la saisonnalité, de l'actualité... Par exemple, lors de l'organisation des balades contées « au fil de l'Yerre », il a été possible de se plonger dans les ouvrages sur les rivières, la pêche et les moulins. Le mois de décembre est consacré, bien évidemment, à Noël.

Pour avoir toutes les informations concernant la bibliothèque : consulter la page Facebook : bibliothèque municipale de La Bazoche Gouet. Dorénavant, vous trouverez sur le blog de la commune également des informations.

Nous vous rappelons que l'accès et les prêts à la bibliothèque sont gratuits et que les horaires d'ouverture sont les suivants : Mercredi : 14h30 - 17h30 - Jeudi : 11h00 - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30.

L'année 2021 sera une année charnière car dans les premiers mois nous allons travailler sur la nouvelle médiathèque de manière à pouvoir offrir au public un plus grand confort pour l'accès à la culture. Les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre pour une ouverture au public espérée en septembre 2022. Ce nouvel espace culturel montre une réelle volonté de la part de la municipalité de permettre à chacun l'accès à la culture y compris dans nos territoires ruraux.

Loïc LEGRAND

Tél : 02 37 49 26 29

Mail : bib.labazochegouet@gmail.com



CAMPING MUNICIPAL

Un mobil-home en plus ! C'est un fait, le mobil-home est de plus en plus prisé des campeurs. Confortable, il offre de multiples avantages pour un séjour de vacances en famille. Afin de répondre à la demande croissante des campeurs, la commune a donc fait l'acquisition d'un second mobil-home. Conçu pour recevoir jusqu'à 6 personnes, il remplace une caravane qui ne correspondait plus aux besoins du camping. A peine installé et déjà occupé ! Si nous avons quelques doutes sur la fréquentation du camping cette année, (Covid 19 oblige), la fréquentation du camping depuis son ouverture les a vite dissipés avec un allié de poids : l'excellence de la météo !



l'arrivée du mobil-home



Merci à l'entreprise Legendre pour l'aide apportée lors de sa mise en place

Une saison satisfaisante !
A cause du confinement, le camping municipal a ouvert ses portes le 13 juin, soit 6 semaines plus tard que l'ouverture initialement prévue. Comme l'an passé, la bonne marche de l'établissement a été assurée avec le concours des employés municipaux.



les élus en visite au camping

LES TARIFS

MOBIL HOME 6 personnes maximum	T.T.C.
Week-end (samedi / dimanche)	125,00 €
3 jours continus	160,00 €
Semaine basse	240,00 €
Semaine haute (juillet / août)	310,00 €
Nuitée	61,00 €

LES SALLES DE L'ESPACE VALLADON

LES TARIFS DE LOCATION 2020

SALLE DES ASSOCIATIONS AVEC L'OFFICE 80 personnes	PRIX	SALLE DES ARCADES AVEC L'OFFICE 120 personnes	PRIX
1 journée	168,00 €	1 journée	246,00 €
2 jours	248,00 €	2 jours	373,00 €
Vin d'honneur	62,00 €	Vin d'honneur	93,00 €
		option audiovisuel/jour	62,00 €
Salle des Associations et des Arcades avec les offices pour 1 journée			362,00 €
Salle des Associations et des Arcades avec les offices pour le week-end			560,00 €



VOUS RECHERCHEZ UNE SALLE ?

Les salles de l'Espace E. Valladon sont à votre disposition et vous offrent tout le confort que vous souhaitez.

RÉSERVATIONS : 02 37 49 20 25

L'ÉTAPE PERCHERONNE

Plus d'infos, plus de photos, contact : www.letapepercheronne.com

LA MARQUE TOURISME ET HANDICAP POUR L'ÉTAPE PERCHERONNE.

Une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté...



PRIX DE LA NUITÉE 2020

	7 Chambres 1-2 personnes	1 Chambre 3-4 personnes	Dortoir 8 lits	L'hébergement complet 26 personnes
TOTAL	59,00 €	79,00 €	198,00 €	670,00 €
Acompte 30 %	17,70 €	23,70 €	59,40 €	201,00 €
SOLDE	41,30 €	55,30 €	138,60 €	469,00 €
Chèque de caution	60,00 €	90,00 €	240,00 €	780,00 €

L'HÉBERGEMENT COMPLET TARIF 2021

	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits
	990,00 €	1.350,00 €	1.720,00 €	2.050,00 €	2.400,00 €	2.730,00 €

Un excellent rapport qualité/prix à découvrir au plus vite !
Linge de lit et de toilette compris dans le tarif

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



Diligentée par l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), ces fouilles avaient pour objet d'effectuer des recherches archéologiques sur le site de la place de la mairie à proximité immédiate de l'église avant le démarrage des travaux du Centre-bourg. Pour mémoire, rappelons que ces recherches revêtent un caractère obligatoire. Alors, quels secrets pouvaient bien renfermer le sous-sol de la place ?

Voici les principales informations contenues dans le rapport de diagnostic :

Celui-ci a permis de mettre en évidence une occupation médiévale du site, dérasée de manière importante certainement au XVIII^e-XIX^e siècle puis à la fin du XX^e siècle. De même qu'elle a permis d'observer une occupation médiévale qui s'étend certainement du haut moyen-âge jusqu'au XII^e siècle.

L'occupation la plus ancienne du site, qui s'installe sur le substrat, prend la forme d'un remblai assez homogène. Ces niveaux semblent correspondre à la première occupation du site, antérieure à la mise en place du cimetière et à l'occupation qui le jouxte.

L'occupation médiévale est caractérisée par la mise en place d'un cimetière le long du côté nord de la nef. Peu d'éléments datant ont été découverts. Ils situent l'implantation de cette zone entre les IX^e et les XI^e siècles. Lors de ces fouilles, douze sépultures ont été trouvées. L'analyse par radiocarbone d'une des sépultures les plus anciennes découvertes donne une fourchette de datation comprise entre 1039 et 1210 à 95,4% de probabilité. Le cimetière sera abandonné en 1791 pour être installé hors de l'enceinte un peu plus au nord.

Aux XVIII^e – XIX^e siècles, un dérasement vient détruire la plus grande partie du cimetière pour ne laisser que les tombes les plus profondes creusées dans le remblai de la période 2. Cette limite est surmontée par un épais remblai rempli d'ossements humains désorganisés. Cette destruction intervient certainement en 1880 lors du déménagement de la place qui fait suite au déménagement de la mairie et des halles. Le cimetière n'est déjà plus en service depuis un peu moins de 100 ans puisqu'il est déménagé en 1791.

La partie supérieure de la stratigraphie est occupée par les couches liées au réaménagement de la place et du pourtour de l'église réalisées au XX^e siècle.

Source : Inrap, Centre-Ile-de-France – remerciements à Carole Lallet



Intermarché SUPER

La Bazoches-Gouet (28) / Tel : 02-37-49-27-06



Du Lundi au Jeudi de 9h00-12h15 - 14h30-19h00

Le Vendredi et le Samedi 9h00-19h00

Dimanche 9h00-12h15



GARAGE LAMET

Réparation toutes marques

Géométrie - Pare Brise - Pneumatique - Rénov Phare - Vente véhicules neufs & occasions - Réparation Impact pare-brise

La Croix St Anne - LE GAULT DU PERCHE

02 18 10 47 11 - 06 17 27 62 42



Homme - Femme - Enfant

Coiffure Lydie

Conseil en image,
maquillage Peggy Sage,
Pose Vernis semi-permanent

Bijoux fantaisies, écharpes,
étoles foulards, sacs à main

4, rue du Général-Leclerc - 28330 LA BAZOCHE-GOUET

Tél. 02 37 49 20 77

Avec ou sans rendez-vous - A domicile sur demande

le BarBaz

**BAR
TABAC**

**PMU
JEUX**

12, avenue du Général Leclerc
28330 La BAZOCHE-GOUET

02 37 49 20 53

lebarbaz28@orange.fr



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le mandat des membres du Centre Communal d'Action Sociale a la même durée que le mandat des conseillers municipaux.

Le CCAS est composé de 12 membres : 06 élus par le conseil municipal et 06 nommés par le maire

Le Président est de droit le maire.

Suite aux élections municipales de 2020, les membres élus sont :

Gérard LEGRET - Joëlle DERAIS - Sophie SEVIN - Réjane LINCKER - Nathalie AVISSE - Aurélie DAIN

Les membres nommés sont :

Nicole DURAND - Josiane PROU - Marie-Madeleine MATHIEU - Jean-Paul GUINARD - Véronique HUARD - Sophie OLIVIER

Le Président : Jean-Paul BOUDET - la vice-présidente : Nicole DURAND

Le Centre Communal d'Action Sociale exerce ses missions en liaison avec les services sociaux.

LE CCAS

Aide et accompagne les personnes âgées, handicapées, les familles en difficultés.

Offre un spectacle et des friandises aux enfants de l'école pour Noël

Propose des animations pour les seniors pendant la semaine bleue, début octobre, et offre un goûter aux personnes de plus de 80 ans

Offre un colis gourmand aux personnes de plus de 85 ans pour Noël, composé de produits de qualité issus de nos commerces locaux, préparé et distribué par les membres du CCAS dans un échange cordial et convivial.

EN 2020, pour des raisons sanitaires, le CCAS n'a pu mettre en place les différentes activités de la semaine bleue, mais si les conditions le permettent, il faut espérer qu'elles pourront être organisées en 2021.

PROJET 2021 - « APPRENDRE A MAITRISER LES OUTILS INFORMATIQUES » formation offerte au seniors et grands seniors par la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie), la CDC du Grand Château-dun et la mairie de LA BAZOCHE-GOUET.

Renseignements et inscription auprès des membres du CCAS.

Les personnes qui rencontrent des difficultés, qui souhaitent obtenir des renseignements sur les différents services (portage de repas, aide à domicile...) peuvent contacter le C.C.A.S. en appelant à la Mairie, le secrétariat au 02.37.49.20.25..

Vous serez orientés vers le bon interlocuteur.



MAIRIE SERVICE A LA PERSONNE

Aide administrative

Pour vous faciliter la vie au quotidien, formalités, courriers, documents à remplir.

Vos démarches n'étant pas toujours à faire seront présentes pour vous aider le jeudi de 14h à 16h30

PRENEZ RENDEZ-VOUS
Mairie : Tél: 02 37 49 20 25



SERVICE D'AIDE A DOMICILE
SCHWEITZER
82, rue de la République
28200 CHATEAUDUN
02 37 94 06 36



UNE OFFRE DE TRANSPORT
de 09h à 17h du lundi au samedi sur
réservation au
0 812 04 28 28

Déplacements uniquement vers
Nogent-le-Rotrou et Brou
Ce service est accessible aux personnes à
mobilité réduite

TÉLÉ ASSISTANCE



ADMR
11, rue du Commerce
28480 THIRON-GARDAIS
02 37 49 42 35



PRÉSENCE VERTE
5, rue Chanzy
28037 CHARTRES Cedex
02 37 30 45 45

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences en Mairie le mercredi
matin semaines paires

Pour prendre rendez-vous
02 37 44 55 50
sas.chateaudun@eurelien.fr

ESPACE SENIORS info-services

3, place Cap de la Madeleine
28200 CHATEAUDUN

02 37 94 05 93

Centre local d'information de coordination pour
personnes âgées

AIDE A DOMICILE



PORTAGE DES REPAS
A DOMICILE
ADMR Perche 28
11, impasse de la Cerisaie
28240 LA LOUPE
Tél. 02 37 29 90 59
Fax. 02 37 81 11 54

SERVICES A DOMICILE POUR PERSONNES AGÉES ET DÉPENDANTES

11, rue du Commerce
28480 THIRON-GARDAIS
Tél. 02 37 49 09 80
Fax. 02 37 49 42 35

APPRENDRE A MAITRISER LES OUTILS INFORMATIQUES



SENIORS ET
GRANDS SENIORS



Une adresse unique pour envoyer les de-
mandes et les dossiers :

MDA - 57 bis, rue du Docteur-Maunoury
28000 CHARTRES
02 37 33 46 46

Coordonnées pour notre secteur :

MDA du Pays dunois
Place Cap de la Madeleine
28200 CHATEAUDUN
02 37 94 05 90 ou
mda.pays-dunois@mda28.fr

TELETHON

Après avoir espéré que le téléthon pourrait
avoir lieu, nous avons reçu un refus de la
sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou compte
tenu des nouvelles règles sanitaires.

L'a passé notre récolte de dons fut remar-
quable, presque 4.000 €, votre générosité
récompensait notre engagement.

Si notre stand de Noël n'a pas existé cette an-
née, vous pouvez toujours faire des dons di-

rectement à l'AFM – BP 59 – 91002 EVRY Cedex, en ligne sur : telethon.fr ou bien me les faire parvenir,
c'est avec joie que je ferais le transfert.

Espérant vous retrouver l'an prochain, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et surtout
prenez soin de vous et de vos proches.

Madame Annette LEBOUÇQ, 1, rue des Fraiches 28330 LA BAZOCHE-GOUET

150^E
ANNIVERSAIRE

19 Juillet 1870

La France part en guerre...

La guerre de 1870 opposa la confédération allemande à l'Empire français durant six mois, du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871. Brève, presque oubliée, la guerre de 1870 est une guerre dont on parle assez peu aujourd'hui.

Cela est d'autant plus paradoxal, que les deux guerres mondiales qui ont suivi ont été pour partie engendrée par ce conflit. Très mal préparé à cette guerre, l'Empire Français se verra amputé au terme de ce conflit d'une partie de son territoire avec l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par l'Empire allemand. A cela s'ajoute encore, la pluie d'or qu'il faudra payer au vainqueur. La blessure est là, la plaie profonde... les graines de la revanche ne demandent qu'à germer. Seul manque un terreau fertile, elles le trouveront pour s'épanouir 40 ans plus tard...

Pourquoi cette guerre...

Chancelier du roi de Prusse, Bismarck s'était fixé pour objectif l'unité de l'Allemagne.

Une guerre victorieuse contre la France cimenterait définitivement l'unité de la confédération. En juillet 1870, la couronne du trône d'Espagne est offerte à un prince prussien, Léopold de Hohenzollern. La France redoute la résurrection de l'empire de Charles-Quint. Après un mois d'intense diplomatie, le chancelier Bismarck rédige la dépêche d'Ems qui offense le gouvernement français.

Le 19 juillet 1870, l'Empire français, cédant aux provocations de Bismarck, déclare la guerre au royaume de Prusse. La Chambre des députés s'est prononcée pour la guerre à la majorité de 425 voix contre 10. Mais la France se trouve affaiblie par ses précédentes guerres (Crimée, Italie, Mexique) avec une armée d'à peine 250 000 hommes, 43 000 chevaux, 900 canons contre une armée ennemie beaucoup plus puissante disposant de 600 000 soldats, 70 000 chevaux, 1500 canons, formée des troupes confédérées regroupant celles de Prusse et de vingt-deux Etats assujettis de la Confédération du Nord plus celles des Etats du Sud : royaumes de

Bavière, du Württemberg, du grand-duché de Bade.

Les Français disposent certes d'un meilleur fusil que les Allemands, le Chassepot modèle 1866, et d'une nouvelle invention, le canon à balles de Reffye, la mitrailleuse, qui tire 75 coups à la minute, mais tels sont bien leurs seuls avantages.

Ce conflit amènera les forces de la confédération aux portes de Paris et au bord de la Loire.

Il affecta plus de 40 départements, donna lieu à de nombreuses batailles emblématiques et se solda par la défaite de la France et la capitulation de Napoléon III le 2 septembre 1870.

18 août 1870 : Gravelotte

Une défense héroïque ! Rassemblée sous Metz, l'armée du Rhin du maréchal Bazaine s'apprête à rejoindre celle du maréchal de Mac-Mahon pour s'opposer à l'invasion du nord-est de la France. C'est alors que les armées prussiennes contrecarrent cette manœuvre en livrant plusieurs batailles successives pour fermer la route de Verdun.

Aux portes de Metz, les Français sont battus le 14 août à Borny puis le 16 à Rezonville.

Le 18 août 1870, l'armée du maréchal Bazaine et celle du prince Frédéric-Charles de Prusse se heurtent à Gravelotte en une sanglante mêlée. 125 000 Français rencontrent 285 000 Allemands.

Au sommet de sa colline, Saint-Privat, défendu par le 6^e corps du maréchal Canrobert, est l'enjeu de la bataille. En fin d'après-midi, pour enfoncer l'aile droite française, le prince Auguste de Wurtemberg, commandant la Garde prussienne, ordonne de s'emparer du village.



Soldats français pendant la guerre franco-prussienne de 1870-71. Source: Brown University Providence. Libre de droit.

A 17 heures, la Garde royale prussienne attaque, drapeaux déployés, tambours battants, officiers en tête. Les Français ouvrent le feu, et en une demi-heure, sur le glacis de Saint-Privat, la Garde perd 240 officiers et 6 500 hommes.

Vers 19 heures, les fantassins du 12^e corps de Saxe tentent une vaine attaque que repoussent les 75^e et 91^e régiments d'infanterie de ligne.

L'attaque finale est donnée le soir. L'artillerie écrase le village. L'incendie fait rage. La Garde prussienne et les Saxons se ruent à l'assaut. Les survivants du 28^e régiment d'infanterie de ligne leur disputent le cimetière et chaque maison pied à pied. Le général saxon von Craushaar est tué. Les défenseurs succombent sous le nombre les armes à la main.

Lorsque la bataille prend fin, environ 12 000 Français et 20 000 Allemands, tués ou blessés, gisent sur le terrain des combats.

1^{er} septembre 1870 : Le désastre de Sedan

La mêlée furieuse, puis les ruines*... Dans les dix jours qui précèdent l'affrontement, le commandement français multiplie les atermoiements. Depuis Châlons, au gré des ordres, contre-ordres, marches et contre-marches, les soldats de Napoléon III s'épuisent à marcher sur Metz, où Bazaine est encerclé, pour finalement être déviés vers Sedan. Ayant opéré leur jonction pendant ce temps, les armées prussiennes se sont tapies dans les hauteurs des environs de la ville, et sont parées pour une attaque d'envergure de l'ennemi par le flanc.

Les combats débutent le 1^{er} septembre tôt le matin. L'artillerie allemande utilise si parfaitement

ses armes que vers 6 heures, Mac Mahon, dirigeant les armées françaises, doit céder son commandement à Ducrot après avoir été atteint d'un éclat d'obus.

Au cours de la journée, face au déluge de feu, la déroute française devient inéluctable. Les charges aussi héroïques que désespérées de la cavalerie ne peuvent inverser le cours des choses.

Otto von Bismarck. Source : German Federal Archives. Libre de droit



L'empereur est fait prisonnier avec des milliers d'hommes. L'armée de Châlons est détruite, ses restes fuient en déroute. «Monsieur mon frère, n'ayant pu mourir à la tête de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de votre majesté», écrit Napoléon III, le soir du 1^{er} septembre, au roi de Prusse.



Napoléon III Source : George Eastman House, Rochester, New York

La défense nationale

La capitulation impériale déclenche à Paris la déchéance de Napoléon III et de son régime.

La République est proclamée le 4 septembre et un gouvernement de la Défense nationale se constitue composé de députés de Paris : Jules Favre, Jules Ferry, Jules Simon, Léon Gambetta, etc.

Sans obstacle devant elles, les armées allemandes envahissent la Champagne puis atteignent Paris qui est investie complètement le 19 septembre. Le siège de la capitale commence. En automne, les places-fortes de Toul, Strasbourg, Metz se rendent.

Le maréchal Bazaine a capitulé à Metz sans combattre, livrant 173 000 soldats, 3 maréchaux, 50 généraux, 53 drapeaux, 200 000 fusils, des canons, des munitions. Le désastre est complet. Bismarck a refusé les propositions de paix de la République et il réclame déjà l'Alsace et la Lorraine comme conquête. L'ennemi dirige alors ses forces disponibles sur Paris et le centre du pays, mais il est battu à Orléans et à Coulmiers, permettant à l'armée de la Loire de progresser au secours des Parisiens. Se déroulent alors les combats d'Artenay (10 octobre), de Beaune-

la-Rolande (28 novembre), de Patay (2 décembre) tandis qu'à Paris le général Ducrot tente en vain une sortie à Champigny le 2 décembre. L'ennemi a repris Orléans le 9 novembre.

Gambetta qui a quitté la capitale en ballon anime la défense nationale en province tandis que les places de Belfort et de Bitche, isolées dans l'est, résistent toujours. Le 6 décembre, les Allemands entrés en Normandie occupent Rouen. En Picardie, ils sont repoussés à Pont-Noyelles, le 23 décembre, par le général Faidherbe qui les bat aussi à Bapaume, les 2 et 3 janvier 1871, avant d'être vaincu le 19 janvier à la bataille de Saint-Quentin. Paris est bombardé par l'artillerie de siège prussienne, subit de terribles incendies et destructions. La population endure le froid et la famine comme les soldats. Les assiégés perdent les combats de Bagnaux, du Bourget, de Buzenval.



Portrait de Léon Gambetta. Sources : SHD

La paix

Dès la capitulation parisienne du 28 janvier 1871, un armistice temporaire est conclu. Grâce aux élections du 8 février, Adolphe Thiers devient chef du pouvoir exécutif, à Bordeaux, où le gouvernement s'est réfugié. Thiers négocie à Versailles avec le chancelier von Bismarck jusqu'à parvenir à une convention de cessation

générale des hostilités le 26 février mais certains Français continuent le combat.

Le 1^{er} mars, les Allemands vainqueurs entrent dans Paris par l'ouest, les régiments descendent les Champs-Élysées. Ce jour-là, à Bordeaux, l'Assemblée nationale a accepté les conditions de paix par 546 voix contre 107. Le 27 mars, les défenseurs de Bitche, en Moselle, quittent la citadelle sous les honneurs rendus par l'ennemi. De même, les défenseurs de Belfort avaient quitté la place le 16 janvier.

Du 18 mars au 27 mai éclatent les tragiques événements parisiens durant lesquels Versaillais et Communards ont mené une lutte fratricide sans merci.

Forts de leur victoire sur les armées françaises dès septembre 1870, les États allemands s'unirent

en un Empire allemand, proclamé au château de Versailles, le 18 janvier 1871. Les hostilités prirent fin le 28 janvier 1871 avec la signature d'un armistice. Le traité de paix, signé le 10 mai 1871 à Francfort, consacra la défaite de la France. Il marqua l'affirmation de la puissance allemande en Europe et entérina l'annexion de l'Alsace, à l'exception du Territoire de Belfort, et d'une partie de la Lorraine, soit près de 1700 communes et une population de 1 600 000 personnes. En outre, la France dut payer au vainqueur la somme de 5 milliards de francs-or. Une somme inouïe pour l'époque ! Pour en garantir le paiement, les troupes ennemies occupèrent plusieurs départements jusqu'en 1873.



Napoléon III et Bismarck le 2 septembre 1870 à Donchery après la bataille de Sedan d'après Wilhelm Camphausen 1878

Ce conflit fit près de 140 000 morts dans les rangs français et 51 000 morts côté allemand. 400 000 prisonniers de guerre français restèrent captifs en Allemagne et 18 000 d'entre eux, morts dans les camps, furent enterrés en Allemagne. La guerre de 1870 a profondément marqué la population française. Après la paix, les monuments commémoratifs fleurirent autour des champs de bataille à l'initiative des communes et des régiments, rappelant aux Français les valeurs patriotiques pour lesquelles étaient tombés ces soldats. La défaite, la perte de l'Alsace-Lorraine, l'occupation allemande et l'installation difficile du régime républicain (Commune de Paris au printemps 1871) provoquèrent en France un sentiment de frustration durable et extrême qui contribua à poser les bases des grands conflits du XX^e siècle et en premier lieu, la Première Guerre mondiale.

Gérard LEGRET

Sources : Chemin de mémoire – Histoire-image.org

22 novembre 1870

La Bazoches-Gouet sous le joug Prussien...

Il est 7 heures du soir en cette journée du 22 novembre lorsqu'une colonne de cuirassiers blancs Prussiens fait alors son apparition à La Bazoches. Elle venait de Beaumont-les-Autels et de Souancé où elle était passée le matin accompagnée d'une division d'infanterie commandée par le général Heintz.

Comme il était de règle, le désarmement des gardes nationaux fut ordonné. De même le garde-champêtre sonna du clairon pour inviter les détenteurs d'armes à venir les déposer à la mairie. Mal interprété par la cavalerie prussienne qui crût voir dans cet acte un appel aux armes, le malheureux garde-champêtre reçut un coup de sabre au front par un soldat ivre. Il ne dû son salut qu'après moultes explications et rentra chez lui fort tard dans la nuit !

Le 25, vers 10 heures du matin, arrive par la route d'Authon une forte colonne d'environ 12 000 hommes. Elle est commandée par le prince Albert de Prusse et se dirige vers Mondoubleau. En avant-garde, marche un officier avec deux soldats. Elle arrive bientôt à la sortie de la commune à la hauteur de La Bourne, lorsque soudain un coup de feu éclate. Le coup est parti de derrière une haie toute proche, ou trois gardes nationaux embusqués pour l'occasion avaient décidé de faire le coup de feu sur la petite escouade, bravant l'interdiction de l'autorité municipale. Blessé par la charge de petits plombs, l'officier s'écroule, provoquant immédiatement la riposte des soldats prussiens. Ordre est donné de battre aussitôt la campagne et les représailles sont terribles... ils se répandent par groupes dans le bocage tirant sur les habitants qui s'enfuient épouvantés par tant de violence. Quand les choses s'apaisent, le village compte ses morts, au nombre de cinq. Ils ont pour noms : Charles Bénatre, 38 ans, marié, garde national de Vendôme. Il avait accompagné son bataillon jusqu'au Gault et rentra à La Bazoches ou résidait la famille de sa femme. Il trouva la mort près de l'endroit où venait d'être blessé l'officier allemand. Narcisse Bois, 23 ans fut tué au hameau de la Mousselière. Sa maison fut brûlée. François Brière, 50 ans, tué dans sa maison à Thoriot. Louis-Auguste Brasseur, 35 ans, fut tué près de la tannerie en fuyant. Charles Enault, 56 ans, mourut des suites de ses graves blessures. Le nommé Bois, père de Bois (Ambroise) reçut un coup de sabre et perdit l'usage d'un bras.

A la ferme des Bégaudières, le fermier Evard, mourut le 24 décembre des suites des mauvais traitements qu'il eut à pâtir de l'ennemi.

Dans leur soif de vengeance, de nombreuses fermes et quelques hameaux furent également la proie des flammes. Ils ont pour noms : Arras, Les Bégaudières, La Garenne, La Grande Entrée, La Verderie, Le Vivier, Les Châtaigniers, Les Aubiers, La Pommellerie, La Maison Rouge, Le Pressoir, La Pinsonnière, L'Etang-Neuf, Thoriot, Pontgallet, Frileuse, Guetteloup et enfin La Mousselière. A déplorer également quelques incendies en ville rapidement circonscrits.

Cette colonne partit le lendemain renforcée de 8 000 hommes venant de Brou après le combat d'Yèvres.

Monsieur Doré, maire de l'époque fût contraint de la suivre, il parvint à s'échapper à Mondoubleau.

Le 30 décembre, une petite colonne française forte d'un millier d'hommes marche sur Courtalain où se trouve un détachement allemand, le surprend le lendemain et le contraint à se retirer sur Cloyes.



Le 6 janvier 1871, une grosse colonne allemande stationnée près du moulin de Rousselin rejoint un corps d'armée qui a pour mission de rejoindre Le Mans.

A partir de cette date, et jusqu'à l'armistice la commune n'eut plus à souffrir de la présence des troupes allemandes.

Le monument aux morts de la guerre de 1870 dans le vieux cimetière de la commune

L'état des pertes causées par l'invasion de 1870 s'éleva pour la commune à 403 879, 52 Francs !

Gérard LEGRET

Source : Histoire de La Bazoches-Gouet - T. Thibault

Eloi PACHAUT 1854-1885

Premier pharmacien de la Bazoche

Le 2 Novembre 2020 la pharmacie était transférée du 40 rue du Général Leclerc (ancienne rue du Grand Faubourg) au 92 de la même rue (ancienne gendarmerie). C'est après 166 ans de bons et loyaux services qu'elle quittait les locaux dans lesquels elle avait été créée en 1854 par Eloi PACHAUT.

Eloi PACHAUT naît à Montry (Seine et Marne) le 27 décembre 1823, ses parents y sont agriculteurs. A la fin de ses études à l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, il soutient sa thèse avec succès en Avril 1854, devenant ainsi pharmacien de 1ère Classe, ce qui lui permet de s'installer partout en France. Il choisit La Bazoche et élit domicile, le 1er Novembre 1854, dans la maison qui deviendra le 40, maison appartenant à Mr Louis BRAULT, procureur de la République à Paris, petit fils de Louis Etienne BRAULT, ancien maire de La Bazoche sous la Révolution. Dans le bail, il est précisé qu'il devra établir une devanture à ses frais.

Voici comment Mr Edmond BRIERE, son contemporain, évoque dans ses feuillets le souvenir d'Eloi PACHAUT. « Mr PACHAUT venait de fonder la pharmacie de La Bazoche, et pendant plus de 30 ans, il sut exercer sa belle profession au milieu de la considération et de l'estime de toute une contrée...Le juste tribut d'éloges que je suis heureux d'adresser à sa mémoire se condense en 4 mots : Honnête homme, bon pharmacien...Sa vie, toute droite, ne connut que les étroits sentiers du devoir et de la vertu....On le voyait rarement le soir, il aimait se renfermer dans son laboratoire où il préparait dans le silence et avec quels scrupules les ordonnances qui lui était confiées, et lorsque par hasard on le rencontrait dans la rue, toujours coiffé de sa petite calotte de velours, on était frappé par l'éternelle expression de douce tristesse de sa physionomie...Bon pharmacien, oui il l'était, par sa science sérieuse, observée, réfléchie et par les conseils éclairés qu'il savait donner avec bonté. » Mr BRIERE y associe aussi un commentaire relatif à Maître GARIEL, notaire durant les mêmes années à La Bazoche (évoqué dans le Trait d'Union 2008) : « Je vois comme l'honneur de notre village ces deux belles figures qui, sur le chemin de la vie, n'eurent jamais qu'un seul guide, qu'un seul juge : leur conscience. » Quel portrait !! La marche est très haute pour ses successeurs !!



La pharmacie en 1930



La pharmacie en 1910

Lorsqu'Eloi PACHAUT arrive à 30 ans à La Bazoche, il est célibataire, sa mère vivant même quelque temps avec lui (recensement 1856). Le 1er Juillet 1856, il épouse aux Autels Villevillon la très jeune Aimée Mélanie AUBRY, résidant avec ses parents, cultivateurs, au Grand Aunay. De leur union naîtra à La Bazoche, Lucien Fortuné, le 14 Décembre 1857. Lucien sera aussi pharmacien et tiendra à Paris une importante pharmacie boulevard Hausmann, il sera tenté par la politique et deviendra même un proche du Général BOULANGER.

On ne peut s'intéresser à la carrière d'un pharmacien (ici Eloi PACHAUT sur la période 1854-1885) sans évoquer les médecins avec lesquels il eut à travailler. Le premier d'entre eux est le Dr Hugues JONHSTONE, médecin d'origine écossaise, lequel je suppose être arrivé aussi à La Bazoche en 1854, il décède en activité le 11 novembre 1868. Le second est le Dr Jules MERCIER (futur maire de La Bazoche), après six ans d'exercice à Mondoubleau, il s'installe à La Bazoche en 1864 dans sa résidence de l'Etang Neuf et ce sera pour tous les deux plus de vingt années de collaboration. Le troisième est le Dr Alexis DESNOT, arrivé en 1881 dans le cadre d'une association avec le Dr MERCIER, qu'il quittera fin 1891 (incompatibilité d'humeurs) pour s'installer à Brou. Il y eut certainement une grande estime entre Eloi PACHAUT et Hugues JONHSTONE puisque Eloi PACHAUT présenta le Dr JONHSTONE à sa famille et qu'il s'ensuivit en 1859 le mariage de Hugues avec Julie DREVAUT très jeune cousine germaine d'Eloi.

En 1885, après 31 ans d'exercice, Eloi PACHAUT cède la pharmacie à Camille BLAIN en provenance de Dole dans le Jura et se retire à Ceton, ville originaire de son épouse et lieu de retraite de ses beaux-parents. Il y décède à 68 ans, le 04 juillet 1892, rue de l'écu. A noter aussi que Lucie, fille de Lucien Fortuné et petite fille d'Eloi (et aussi filleule du Gal BOULANGER) se maria en 1907 à Ceton avec Marc PROVOST, agriculteur, et que leur fils Emile deviendra aussi pharmacien.

La pharmacie de La Bazoche était ainsi posée sur de très bonnes bases et j'aimerais citer ici tous les pharmaciens qui choisirent d'y exercer.

Eloi PACHAUT	1854 - 1885
Camille BLAIN	1885 - 1898
Alexandre RIBOT	1898 - 1931
Jean MORIN	1931 - 1945
Paul et Marie-Bernadette BERANGER	1945 - 1984
Dominique BERANGER	1984 - 2017
Françoise CHAMPION	2017-

Longue vie à cette pharmacie qui, depuis si longtemps, a su accompagner tant de Bazochiens dans leurs soins et leurs moments difficiles.

Dominique BERANGER

Documentation : Fiches de M. Edmond BRIERE déposées au Château de Nogent le Rotrou Archives départementales 28-77 - 61 L'aide éclairée de M. Olivier TRECUL



La pharmacie en 1965

L'AAPPMA - LES CARPES DORÉES

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



COVID 19

La grave crise sanitaire que nous traversons actuellement impacte fortement la gestion de l'AAPPMA. L'an passé, nous avons été contraints d'annuler une grande partie de nos manifestations, et de fermer l'Atelier Pêche Nature, conformément aux directives sanitaires. A deux reprises, l'activité « pêche » a aussi été interdite. Cette pandémie est lourde de conséquences. Comme tout le monde, nous espérons une sortie de crise rapide et vous remercions de votre compréhension. Vous avez été nombreux malgré tout à soutenir l'association à travers vos prises de cartes, profitant d'un bel été. Un grand merci à tous, à très bientôt au bord de l'eau.

NB : nous avons réalisé au mois d'octobre dernier un important repoissonnement pour la nouvelle saison.



ACTIVITÉS PISCICOLES : FÊTE DE LA PÊCHE
CONCOURS DE PÊCHE
ATELIER PÊCHE NATURE

Ne manquez pas
l'Assemblée Générale

Vous êtes sociétaire de l'AAPPMA et vous souhaitez vous impliquer davantage dans notre vie associative...
Rejoignez notre Conseil d'Administration
Pour tous renseignements :
LEGRET Gérard tél. 06 13 22 30 54
legret.gérard@wanadoo.fr
www.groupementpecheduperche.com



L'ATELIER PÊCHE NATURE

Toutes les techniques de pêche sont enseignées, de la plus cool à la plus sportive...

L'Atelier Pêche Nature ouvre ses portes début mars tous les mercredis après-midi de 14h à 17h jusqu'à la fin du mois de juin avec le concours de 3 animateurs. Les enfants peuvent s'inscrire à l'Atelier dès l'âge de 7 ans. Le matériel de pêche nécessaire à la formation est fourni par l'association.



CONCOURS 2019

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Centre d'intervention de la Bazoche-Gouet, composé de 18 Sapeurs-Pompiers, fonctionne 24h/24 et 7 jours/7, pour assurer toutes les missions qui lui incombent.

Nous avons accueillis quatre nouvelles recrues: Laura FONTAINE sapeur-pompier à Thiron Gardais et travaillant sur la commune a effectué un double engagement. Florian BINOIST (La Bazoche-Gouet) – Sébastien BURON (Chapelle Royale), et Lucile ROUSSEAU, infirmière sapeur-pompier (La Bazoche-Gouet).

Le bilan pour l'année 2020 est de 168 interventions contre 170 l'an passé qui se décompose de la façon suivante : 121 secours aux personnes, 18 incendies, 19 accidents, 5 opérations diverses, 1 action envers les animaux, 1 fuite de gaz, 3 couvertures de secteur. En plus cette année, nous avons dû faire face à l'épidémie du COVID 19 et former l'ensemble de notre personnel au protocole sanitaire lié aux interventions concernant la pandémie.

Nous avons également été dotés d'un nouveau camion-citerne rural en remplacement de notre camion-citerne feu de forêt. Plus polyvalent dans ses missions, il nous permet de travailler en totale autonomie sur certaines interventions. La vie associative habituellement bien présente au Centre avec l'amicale, qui compte 21 adhérents s'est vue dans l'obligation comme toutes les autres associations, de suspendre l'ensemble de ses activités, commémorations, et manifestations.

Nous invitons toutes les personnes intéressées et motivées, homme ou femme âgées de plus de 17 ans et demi, en bonne santé et vaccinée hépatite B, à nous rejoindre. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un sapeur-pompier, ou d'appeler le chef de Centre pour toute information utile.

Aidez-nous à recruter, l'avenir de nos Centres d'Intervention en dépend !



Pour tout renseignement :
M. TALBOT JOHNNY
 Chef du Centre d'Intervention
 02 37 49 22 95 ou 06 10 76 72 43

APE

L'APE remercie tous les parents qui participent aux diverses manifestations. Notre site est toujours ouvert: vous y trouverez les menus de la cantine, les activités du périscolaire, le bureau de l'APE...

Suite à l'épidémie qui nous a touché en 2020 toutes les manifestations n'ont pas pu être réalisées. En espérant que cette nouvelle année soit meilleure pour que nous puissions réaliser tous nos projets. Le carnaval et la kermesse seront mis en place si la situation sanitaire le permet, ainsi que la randonnée. Toutes ces manifestations concourent financièrement à l'organisation des sorties scolaires.

Venez nous rejoindre !!! Si vous avez quelques heures dans l'année à nous accorder, merci de contacter : Gaëtan PERROTIN (président), Christelle LACROIX (secrétaire), Muriel MANTREL (trésorière).

Tous nos vœux pour 2021.

LE COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes, malgré une année quasi blanche, à part la belote et la soirée choucroute, ne baissera pas les bras et espère que l'année 2021 se présentera sous de meilleurs auspices.

Nous programmons nos fêtes pour l'année 2021 dans l'espoir de pouvoir redémarrer dès que nous aurons le feu vert.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2021 ainsi qu'à votre famille.

LA PRÉSIDENTE : **Réjane LINCKER**

AUX PETITS PERCHERONS ROUGES



L'association Aux Petits Percherons Rouges créée en mai 2019 a pour principal but de :

faire la promotion du poney ou du cheval et de l'équitation sous toutes ses formes

faire découvrir les poneys aux enfants dès 3 ans

de dispenser l'instruction nécessaire à la pratique de l'équitation d'extérieur



L'association est ouverte à tous, enfants comme adultes !

Vous y recevrez des conseils et un suivi personnalisé. Alors si vous avez envie de découvrir l'équitation que ce soit pour une balade, une leçon, un stage, une randonnée n'hésitez pas à contacter

CAROLINE au 06 11 18 16 32
pour prendre rendez vous.



LES CYCLOS DU PERCHE

Comme pour la plupart des associations, nous avons annulé toutes nos activités pour l'année 2020 en raison de la covid.

A la sortie du confinement, nous avons eu le bonheur de partir nous balader à vélo en petits groupes autour de la BAZOCHE grâce à une météo clémente.

Manifestations prévues en 2021

- 16 Mai Rallye vélo
- 27 Juin Sortie découverte
- 20 Novembre Soirée Beaujolais

Sous réserve des règles sanitaires

Pour les amateurs de vélo, n'hésitez pas à nous rejoindre. A tous : Prenez soins de vous



PRÉSIDENT : **BRULÉ ROLAND** 02 54 80 52 78
VICE-PRÉSIDENT : **VIVET JEAN-CLAUDE**
02 37 49 34 01

LE CLUB DE L'AMITIÉ BAZOCHIENNE

Nous avons bien commencé l'année 2020 et étions partis pour une nouvelle saison jusqu'à notre loto du 28 janvier 2020, mais la Covid 19 est arrivée et a mis à néant la suite de notre programme de l'année 2020.

Une réunion de bureau s'est tenue pour établir le calendrier 2021. Il a été décidé que les manifestations 2020 seraient reportées en 2021.

Nous espérons revoir nos adhérents et nos Goulines en début d'année 2021 quand cela nous sera permis et que de nouveaux adhérents puissent nous rejoindre.

A très bientôt, en espérant une meilleure année.



LE PRÉSIDENT :

MICHEL CHALLIER : 02 37 49 30 22

LE CLUB DE TENNIS



Le club de tennis vous permet de jouer tout au long de l'année, soit en prenant un abonnement à l'année, soit en louant les courts à l'heure.

Les courts sont toujours prêts à vous accueillir pour passer un moment agréable.

Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Liens : <http://tennisbazochegouet.e-monsite.com/>
<https://www.facebook.com/clubtennisbazochegouet?fref=ts>

Prenez contact
pour vous inscrire et vous licencier ou bien
pour passer un bon moment sportif !
Joël Champion au
06 77 79 14 43

L'ATELIER CRÉATIF



Venez nous rejoindre tous les jeudis de 14h à 17h, salle des Associations, à l'espace E. Valladon, pour vous détendre dans une bonne ambiance et peut-être découvrir des dons que vous ne soupçonnez pas encore...

Bonne année à toutes et à tous.

La Présidente,
Chantal FROGER :
02 37 49 35 81

ANCIENS COMBATTANTS

Hommage à Michel Guillon

L'association des anciens combattants est un acteur important de la transmission aux jeunes générations de la mémoire des conflits du 20^e siècle, et de la sauvegarde de ce patrimoine moral. C'est pourquoi, elle participe activement à l'organisation des cérémonies qu'elles soient commémoratives ou non. En 2020, son Président Michel Guillon, nous a malheureusement quittés pour toujours. Nous garderons de lui l'image d'un homme de conviction, très attaché à la mémoire des anciens combattants. Longtemps porte-drapeau, Michel Guillon œuvra beaucoup au sein de son association pour que perdure le souvenir des anciens combattants.





ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA BAZOCHE-GOUET

L'AGVVG propose quatre cours de gymnastique la la salle des fêtes de la Bazoche :

- cours Seniors le lundi de 14h à 15h,
- cours Adultes le mardi de 20h30 à 21h30,
- cours Gymnastique Douce ou prévention des chutes le mercredi de 9h30 à 10h30 ,
- cours Gymnastique Enfants le mercredi de 10h 45 à 11h 45.

Ces cours permettent d'assurer une activité physique de loisir et de bien-être, ils luttent contre la sédentarité et maintiennent le lien social. Le rythme de chacun est respecté.

Les cours du lundi et mardi permettent le renforcement musculaire, réajustent les postures d'accroître la force



physique. La gymnastique douce sert à préserver l'autonomie, elle développe les réflexes, prévient les chutes, fait travailler la coordination des mouvements, cette année , ce cours est soutenu par la MDA et la CARSAT qui apportent une aide financière, elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans.

Les cours enfants sont assurés de façon ludique. Toutes ces heures sont animées par Monika Richoux, spécialisée, ayant toutes les compétences et à l'écoute de tous.

Nous remercions les adhérents fidèles, les nouveaux inscrits, notre animatrice qui s'adapte à l'environnement sanitaire, les partenaires tels que la Mairie, la MDA, la CARSAT et la Fédération Française de Gymnastique Volontaire .

Les inscriptions sont possibles en cours d'année avec une séance à l'essai, les règlements se font au trimestre.

Renseignements auprès de la Présidente **Marie-Claire Ferré** 02 37 49 24 95
ou la Secrétaire **Odile Frayer** 02 37 98 37 05
ou la Trésorière **Chantal Legall** ou
la Vice-présidente **Annette Leboucq**



THÉÂTRE L'ÉCLAIR



Chers passionnés de théâtre, chers amateurs de rigolade, chers amis.

C'est avec beaucoup de regrets que nous vous annonçons, sans grande surprise, que nos traditionnels spectacles de janvier n'auront pas lieu. Cette fichue pandémie aura eu raison de notre envie de monter sur les planches cette année. Je vous invite à regarder quelques photos souvenir sur notre Facebook «le théâtre de l'éclair» pour garder le sourire!

Sachez que nos jeunes, ados, et nous même reviendrons les **22, 23, 28, 29, 30 janvier 2022** avec une motivation sans égale, afin d'oublier cette année blanche pour le théâtre, mais aussi pour beaucoup d'autres domaines.

Pour tout besoin d'infos, contactez Elise Geoffroy-Boudet au 07 89 57 94 39 ou moi-même au 06 27 65 35 23

Bien amicalement, le président Jérémy Boudet

ASGB

Pour la saison 2020-2021, l'Avenir Sportif de la Bazoche Gouet a engagé une entente pour l'équipe sénior avec Authon du Perche (40 joueurs pour 2 équipes) en 3ème division et 4ème division, ainsi qu'une équipe U10-U11 toujours en entente avec le Gault du Perche (11 joueurs) et avec 19 dirigeants, tous bénévoles.

Le club recherche activement un arbitre de centre ainsi que des joueurs séniors et des enfants nés entre 2010 et 2012 afin de compléter ses effectifs et pouvoir aller le plus loin possible dans le championnat.

Le club tient à remercier le Crédit Agricole, Intermarché ainsi que les autres commerçants de la Bazoche Gouet pour leur collaboration pour l'achat de parkas, de jeux de maillots et leur participation à la survie du club. Des remerciements sont aussi de rigueur pour ses bénévoles joueurs et dirigeants pour leur fidélité et leur aide pour la continuité et l'avenir.

L'avenir sportif de la Bazoche Gouet souhaite aussi remercier ses fidèles habitués d'avoir participé aux 2 lotos en 2020 et supporté les équipes aux matchs qui ont eu lieu malgré le début de l'épidémie.

En raison de la crise sanitaire liée au COVID19, la saison s'annonce difficile et les manifestations sûrement impossibles cette année.

Prenez soin de vous.



Pour plus de renseignements :

MARTIN Christian

(Président) : 06 03 16 56 17

MAUTE Anthony

(Entraîneur Sénior) : 07 83 85 73 78

Mail : 505129@lcfoot.fr



LA BOULE BAZOCHIENNE

La Covid19 nous a obligé de pratiquer notre activité avec masque et respect des gestes barrières.

Mais dans l'importance de l'épidémie, nous avons suspendu notre pétanque du vendredi.

Avec l'espérance de nous revoir le plus rapidement, l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, et invite toutes les personnes intéressées et motivées, hommes et femmes à nous rejoindre tous les vendredis à partir de 14h30 aux terrains de pétanque de l'Espace Valladon. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

LE PRÉSIDENT : **06 01 19 89 68**

LE VICE-PRÉSIDENT : **06 10 70 45 49**

Ambulance Thironnaise

VSL



TAXI

Siège :

4 rue Philippe Lamirault
THIRON-GARDAIS

AUTHON-DU-PERCHE

02 37 49 54 26

02 37 49 90 59

En 2021, il y aura....

**Des sourires, pour chasser la tristesse,
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
Des gourmandises, pour croquer et déguster la vie,
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,
Des arcs en ciel, pour colorer des idées noires,
Du courage, pour continuer à avancer !**



**Le personnel des Ambulances Thironnaises et du Taxi La Bazoches souhaite,
à son aimable clientèle, ses meilleurs vœux pour l'année 2021.**



LE RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeurs sont remplies.

Présentez-vous en Mairie dès vos 16 ans, muni de :

- Votre carte d'identité, - Le livret de famille des parents
- Justificatif de domicile de l'un des parents

Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent se présenter en mairie pour régulariser leur situation.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour que votre enfant puisse être scolarisé à l'école de La Bazoches-Gouet, vous devez impérativement venir en Mairie **l'inscrire entre janvier et juin** pour la rentrée scolaire suivante. Pour une entrée immédiate à l'école (en cas notamment de déménagement) les inscriptions se prennent toute l'année.

Entrer à l'école maternelle

Tous les enfants résidant à La Bazoches-Gouet, Chapelle-Guillaume, Chapelle-Royale et Les Autels-Villevillon peuvent être accueillis dès la rentrée à l'école maternelle l'année de leurs 3 ans. Ils peuvent également être accueillis – mais dans la limite des places disponibles et avec l'accord de La Directrice de l'école en Toute Petite Section au mois de janvier 2021 pour les enfants nés en janvier, février et mars 2018 sous la condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.



BIENVENUE ! AUX NOUVEAUX HABITANTS

Message aux nouveaux habitants de la commune :

Vous venez d'arriver à La Bazoches-Gouet et nous vous souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Nous nous permettons de vous recommander de vous faire connaître en mairie afin de faire votre connaissance.

Il est également utile d'avoir vos coordonnées.

Pour informer les services postaux, souvent à la recherche des adresses des nouveaux arrivants afin de

bien acheminer votre courrier.

Pour votre inscription sur les listes électorales.

Dans l'affirmative, merci de vous munir des documents suivants :

Justificatif de domicile (facture d'électricité, eau, téléphone...)

Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)

Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales.

PACS (PACTE DE SOLIDARITÉ)

Qui peut se pacser et comment ?



1

Vous êtes :

deux personnes de plus de 18 ans de même sexe ou de sexe différent et souhaitez organiser votre vie commune

4

Puis patienter durant l'enregistrement de la convention de PACS :

l'officier d'état civil enregistre le Pacs et transmet l'information aux services de l'état civil. Le Pacs figurera sur l'acte de naissance de chaque partenaire



3

Vous pouvez ensuite vous présenter :

devant l'officier de l'état civil (maire ou son représentant) ou prendre rendez-vous avec un notaire

2

En possession de :



la convention de Pacte Civil de Solidarité

cerfa 15726 02



la déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs + attestations sur l'honneur

cerfa 15725

de non-parenté, non-alliance et résidence commune



des pièces d'identité valides (carte d'identité, passeport)



une copie intégrale ou un extrait de l'acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois



si vous êtes divorcés, présenter un livret de famille avec la mention du divorce



si vous êtes veuve ou veuf, fournir un livret de famille avec la mention du décès ou un acte de décès

INCIVILITÉS



Si l'intérêt que l'on porte aux animaux est tout à fait compréhensible, il implique aux propriétaires une attitude responsable.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public car tout chien errant fait l'objet d'un appel à la SPA pour venir le récupérer.

Une voie publique ne peut servir de place de déjections canines, les animaux n'étant pas responsables seuls les maîtres sont en cause.

Si les chiens sont les bienvenus dans la commune leurs déjections ne doivent pas nuire au bien-être de chacun.

Heureusement, beaucoup de maîtres ramassent les crottes de leur chien. Pensons aussi à tous les habitants qui empruntent les pelouses, il n'est pas toujours agréable de revenir avec des chaussures crottées.



RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT !

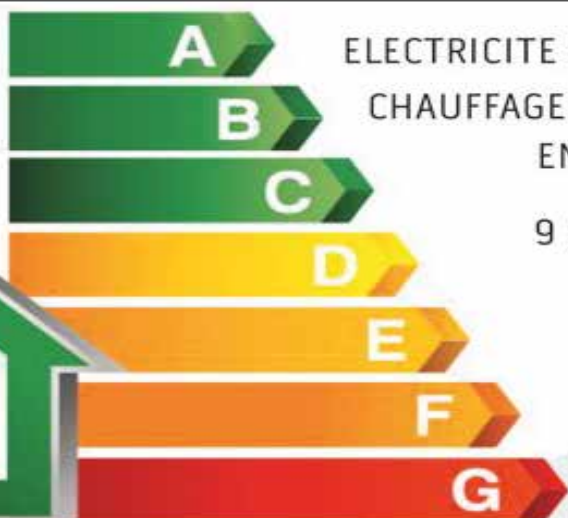
Bouteilles en plastique, canettes en aluminium, objets divers, sont beaucoup trop souvent retrouvés dans le milieu naturel ou dans la rivière !

Il convient à tous de respecter la nature.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » (Antoine de Saint-Exupéry).

Alors essayons de la laisser en bonne santé pour qu'ils puissent faire encore mieux que nous.





ELECTRICITE / ENERGIE RENOUVELABLE
CHAUFFAGE / PLOMBERIE / SANITAIRE
ENTREPRISE CERTIFIÉE RGE

9 route de la Bazoche Gouet
41270 Le Gault Perche

02.37.49.37.99
06.16.94.11.82

SARL L2EI

sarll2ei@gmail.com



VAL DE FRANCE

**Toute une banque
pour vous**

Agence de LA BAZOCHE-GOUET

1, route d'Authon - 02 37 49 22 60

agence.labazochegouet@ca-valdefrance.fr



8, RUE DU
GÉNÉRAL LECLERC
LA BAZOCHE-GOUET

09 81 67 48 06

Le Conseil Municipal et la rédaction du Trait d'Union remercient très sincèrement les artisans, les commerçants, les entreprises et toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de notre bulletin municipal.

Horaires d'ouverture de la Mairie



LUNDI : de 14h00 à 16h00
 MARDI AU VENDREDI : de 9h00 à 12h00
 et de 14h00 à 17h00
 SAMEDI : de 9h00 à 12h00
 Tél. 02 37 49 20 25 - Fax : 02 37 49 27 16
 commune-bazoche-gouet-28330@wanadoo.fr

TROUBLES DE VOISINAGE ATTENTION !

On parle de trouble anormal de voisinage lorsque la nuisance invoquée excède les inconvénients normaux inhérents aux activités du voisinage.

Selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :
 par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...);
 ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, tondeuse...);
 ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

Les nuisances provoquées par les odeurs (nuisances olfactives), peuvent dans certains cas être considérées elles aussi, comme trouble anormal du voisinage, et à ce titre peuvent être sanctionnées.

UN BON PROVERBE :
 LA LIBERTÉ DES UNS
 S'ARRÊTE LÀ
 OÙ COMMENCE
 CELLE DES AUTRES



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Muriel et Yvette vous accueillent :

- le lundi de 14h à 16h
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Le samedi de 9h à 12h

Heure de levée du courrier :

- du lundi au vendredi à 15h30
- le samedi à 12h

Téléphone : 02 37 49 37 71

CIVISME

ATTENTION AU BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse scie... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- La semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



GUÊPES - FRELONS ET AUTRES NUISIBLES



Pour la sécurité de tous lorsque vous découvrez un nid, prenez contact avec une entreprise spécialisée. N'hésitez pas à faire plusieurs devis. Le site internet tel que France guêpes, répertorie

les professionnels agréés par le ministère de l'agriculture proche de chez vous. Ils ne manqueront pas également de vous conseiller.

La destruction des nids de frelons et de guêpes est aujourd'hui confiée à des professionnels de la désinsectisation et vous rappelons que ces interventions sont à votre charge.

M. LAISNÉ Claude 02 37 96 72 57
 ou 06 84 39 27 17
 Speed Intervention : 06 15 95 53 66

STATIONNEMENT VOITURES

Pensons aussi aux piétons, aux poussettes de bébé, aux personnes âgées qui empruntent les trottoirs et doivent inévitablement descendre sur la chaussée alors qu'il suffirait de pas grand-chose pour laisser un peu de place à tous.



LES NUMÉROS A CONNAÎTRE

 17 POLICE SECOURS	 15 SAMU	 0 810 333 028 Dépannage EDF - Enedis
 18 SAPEURS POMPIERS	 32 37 PHARMACIE DE GARDE	 0 810 28 27 26 Dépannage GDF - GRDF
 119 ALLO ENFANCE EN DANGER	 36 24 SOS MEDECIN	 0 800 23 13 13 SOS Drogue Alcool Tabac info service
 02 37 49 94 10 gendarmerie d'Authon-du-Perche		 0 800 840 800 SIDA info service
		 02 54 80 17 21 Dépannage Eau Aquaperche

Les services de santé de la Bazoche-Gouet

 02 37 49 21 39 MÉDECIN GÉNÉRALISTE Philippe GROHANDO	 02 37 49 31 50 CHIRURGIEN DENTISTE Olivier DESOUBEUX
 02 37 49 21 41 PHARMACIE Anne-Françoise Champion	 06 07 47 10 12 OSTÉOPATHE Marine Boutaud
 02 37 49 22 75 INFIRMIÈRES : Sylvie Coispeau-Deshayes Vanessa barba	 07 82 72 15 46 INFIRMIÈRE Aurélie Dain
 02 37 98 51 24 PODOLOGUE : Véronique Pereyra	 02 34 71 73 55 MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE Vincent Mercier

Les Hopitaux

Centre hospitalier à Nogent-le-Rotrou : 02 37 53 75 75
 Centre hospitalier à Châteaudun : 02 34 44 40 40
 Centre hospitalier à Le Coudray : 02 37 30 30 30

Coordonnées Administratives

Préfecture de chartres : 02 37 27 72 00 (www.eure-et-loir.pref.gouv.fr)
 Changement carte grise : <https://www.carte-grise.org>
 Sous-préfecture de Nogent-Le-Rotrou : 02 37 53 58 50
 Trésorerie de Châteaudun : 02 37 44 79 00

Carte Nationale d'identité - passeport (sur rendez-vous)

POLICE MUNICIPALE DE NOGENT-LE-ROTROU : 02 37 52 18 95
 MAIRIE DE CHÂTEAUDUN : 02 37 45 94 34
 MAIRIE D'ILLIERS-COMBRAY : 02 37 24 00 05



TRI SÉLECTIF

RAPPEL : Les papiers, journaux, magazines, catalogues ... doivent être déposés dans les bornes à papiers et vous avez également à votre disposition des bornes pour le verre à la salle des fêtes, à Intermarché et rue du Perche.

DÉCHETTERIE

Lieudit : « La Ferrandière »
 CHARBONNIÈRES
 Téléphone :
 02 37 49 11 24

Pour les particuliers, artisans et commerçants (certains dépôts sont payants) :

Heures et Jours d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h
 Mercredi de 13h30 à 17h30
 Vendredi de 14h à 17h
 Samedi de 9h à 12h et de 14 h à 17 h

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères dans le bourg et la campagne est effectuée tous les lundis.



LES FEUILLES MORTES : UN TROUBLE NORMAL DE VOISINAGE...

Que dit la jurisprudence ?

La jurisprudence en matière de trouble anormal du voisinage s'est établie en complément de la notion d'inconvénient normal du voisinage, car la présence de feuilles mortes sur son terrain constitue en principe un désagrément normal, dès lors que certaines limites ne sont pas franchies. Il convient d'ailleurs de préciser que les textes prévoient que les arbres mesurant plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au moins à 2 mètres de la limite de propriété tandis que ceux d'une taille inférieure à 2 m doivent se trouver au moins à 50 cm de la ligne séparative. Attention, les règles sur les distances de plantation ne s'appliquent pas dans 3 situations: quand il existe un accord entre voisins rédigé par un notaire ou un jugement publié au service de publicité foncière; quand les parcelles sont issues de la division d'une parcelle plus vaste (le non-respect des distances de plantations est alors légalisé); quand la prescription a joué (les arbres dépassent 2 m depuis plus de 30 ans). Lorsque ces règles sont respectées, le voisin ne pourra pas se plaindre d'une gêne occasionnelle provenant de la chute des feuilles. La notion donne lieu cependant à des interprétations jurisprudentielles variant en fonction des cas de figure. Cela signifie en revanche que le fait de se retrouver par exemple avec les gouttières bouchées aura, selon le contexte, toutes les chances d'être considéré comme un trouble anormal du voisinage.



Trions, Recyclons, Réduisons !!

ORDURES
MENAGÈRES



Donner une nouvelle vie à ses déchets
organiques et enrichir son jardin au
naturel avec le « **COMPOSTAGE** »

État Civil

19 DÉCEMBRE 2019

Slaven, Milenko, Noël GILET DESROCHES
de Yovan, Jonathan, Savo GILET
et de Gwenaelle, Carmen, Gilberte DESROCHES

24 DÉCEMBRE 2019

Christian, Gabriel POPESCU de Constantin-Mihai POPESCU
et de Emilia ILIESCU

8 MARS

Andréas, Michel, Joël, Cyril FERRÉ de Emmanuel, Joël, André, Jean
FERRÉ et de Valérie, Michèle, Nathalie LACROIX

7 MAI

Julia, Véronique, Marie LEROY de Valentin, Michel, Alain LEROY
et de Vanessa, Claudette, Lucienne JARDIN

4 SEPTEMBRE

Julie, Camille, Louane DESHAYES de Fabien, Fabrice, Laurent
DESHAYES et de Camille, Martine, Aurélie LORIN

10 NOVEMBRE

Alix, Charly BINOIST BOULAI
de Stéphane, Didier BINOIST
et de Cindy, Véronique, Élodie BOULAI

8 DÉCEMBRE

Maxime, Romain CHAUDUN de
Romain, Daniel CHAUDUN
et Émilie, Julia, Hélène, Yvonne LEHARENGÉ

DÉCÈS



29 novembre 2019 à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Renée, Anne-Marie LECOZ veuve LUCAS, 88 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 56, rue du Général
Leclerc

14 décembre 2019 à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Marie, Louise, Isabelle JOLLY veuve CHARRON, 96 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

15 décembre 2019 à La Coudray (Eure-et-Loir)

Jean-Claude, Daniel MARGRA, 73 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 5, place de la Mairie

1^{er} janvier à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

René, Rémi MESNAGER, 87 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

12 janvier à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Georgette, Alexandrine PAVÉE veuve MORIN, 89 ans
Domiciliée à Saint-Ulphace (Sarthe) La Pilleterie

15 janvier à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Denise, Raymonde, Andrée LASNIER veuve DAVIGNON, 90 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

17 janvier à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Alain, René, Marcel REIMERINGER, 79 ans
Domicilié La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

18 janvier à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Clémence, Rachel, Germaine SIMARD veuve SAUCE, 87 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

19 janvier à Le Mans (Sarthe)

Jean-Marie, Cyrille MALHER, 76 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) Moulin de Trompe
Souris

24 janvier à Châteaudun (Eure-et-Loir)

Suzanne, Eugénie, Louise BOUDET veuve BEZAULT, 97 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 32, avenue de Verdun

Mariages

22 FÉVRIER

Arnaud, Fernand, Albert ANDRÉ
et Mathilde, Christiane, Ida FERRÉ

20 JUIN

Olivier, Henri, Marcel DUMOUTIER
et Laurence MALHER

29 AOÛT

Olivier, Denis, René DALIGAULT
et Élodie, Natacha MARTINS

25 janvier à Le Coudray (Eure-et-Loir)

Colette, Suzanne, Jacqueline PLESSIS veuve NASSE, 98 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 1, L'Etang Neuf

06 février à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

François, Sosthène, René RÉAU, 80 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

23 février à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Guy, Albert, Alphonse LIARD, 83 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 55, rue du Général
Leclerc

08 mars à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Amaro, José RIBEIRO, 77 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 48, rue Jean Moulin

14 mars La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Jean, Albert BLANCHON, 91 ans
Domiciliée à Dangeau (Eure-et-Loir) 1, La Souris

19 mars à Gasville-Oisème (Eure-et-Loir)

Elisabeth TERTRIN, 69 ans
Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 68, rue Jean Moulin

03 avril à Dreux (Eure-et-Loir)

Henri, Jean, André COSSO, 79 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) La Grande Brosse

12 avril à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Pierre, Victor, Armand LÉGER, 87 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 3, rue du Docteur Mercier

21 avril à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

André, Raymond BOUVET, 84 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

1^{er} mai à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Daniel, Alphonse, Edouard, Albert JUILLARD, 92 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 23 rue des Fossés

28 mai La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Gérard, Michel CHARPENEL, 64 ans
Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) Les Brizardières

31 mai à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Claudine DANNACHER veuve PETIT, 83 ans
Domiciliée à Sèvres (Hauts-de-Seine) 9, rue des Binelles

08 juillet à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Norbert, Raoul, Arthur MARTIN, 87 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

17 juillet à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Moïse, Antoine MATRA, 96 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

27 juillet à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

René, Gaston MOTTI, 91 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

02 août à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Jean-Claude, Emile, Maurice FARCY, 74 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 18, rue de
Maison Rouge

05 août à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

René, Noël FERRÉ, 93 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) La Coltière

13 août à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Robert, Fernand PINÇON, 96 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

13 août à Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

Maurice, Gustave, Léon ESNAULT, 89 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 41 bis, rue des
Fossés

15 août à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Michel, Marcel, Maxime LE CAER, 64 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 10, rue du
Chemin de Fer

18 août à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

André, Joseph GADAYAN, 89 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

21 août à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Roger, Roland BUON, 90 ans

Domicilié à Cloyes-les-Trois-Rivières (Eure-et-Loir) 26,
Chemin du Sanitas, Cloyes-sur-le-Loir

26 août La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Jeannine, Juliette, Joséphine CHESNEAU veuve

GUILLAUMIN, 92 ans

Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

31 août à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Gisèle GIVITZA, 95 ans

Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

9 septembre à Le Coudray (Eure-et-Loir)

Michel, Simon LALANNE, 72 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 15, rue Jean Moulin

10 septembre à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Jacqueline, Catherine, Victorine KREMER épouse

GOURWITZ, 90 ans

Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) Les Ventes

11 septembre à Le Coudray (Eure-et-Loir)

Michel, Raymond, Gérard GUILLON, 83 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 8, rue Henri
Dunant

13 octobre à Le Mans (Sarthe)

Daniel, André, Vincent, Henri TESSIER, 65 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 3, rue de
Maison Rouge

11 novembre La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir)

Bernard BAYLE, 97 ans

Domicilié à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 12, rue du Perche

21 novembre à Châteaudun (Eure-et-Loir)

Laura, Antonia DE JESUS BASTOS épouse LOPES

TEIXEIRA, 75 ans

Domiciliée à La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) 1, avenue de
Verdun

TARIFS COLUMBARIUM :

Pour une durée de 15 ans - 1 case : 333,00 €

Pour une durée de 30 ans

1 case : 669,00 €

Plaque pour gravure : 85,00 €

TARIFS CAVURNE :

Pour une durée de 15 ans - 81,60 €

Pour une durée de 30 ans - 110,20 €

STÈLE DU SOUVENIR :

Pour une durée de 15 ans - 198,90 €

Pour une durée de 30 ans - 266,20 €



JANVIER

Vendredi 08	BELOTE	Dimanche 10	LOTO
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes		Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes	
Samedi 09	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Mardi 19	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Anciens Combattants - Salle des Asso.		Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Asso.	

FÉVRIER

Dimanche 14	LOTO	Samedi 27	REPAS DANSANT
Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes		Comité des Fêtes - Salle des Fêtes	
Vendredi 19	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Dimanche 28	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Comité des Fêtes - Salle des Arcades		Les Carpes Dorées - Salle des Arcades	

MARS

Samedi 13	SOIRÉE DANSANTE	Samedi 20	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AFDAR - Salle des Fêtes		Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des Associations	
Dimanche 14	LOTO	Samedi 20	THÉÂTRE avec Thierry BECCARO et Anne RICHARD
Avenir Sportif de la Bazoche Gouet - Salle des Fêtes		Salle des Fêtes	
Vendredi 19	THÉÂTRE avec Thierry BECCARO et Anne RICHARD	Dimanche 21	THÉÂTRE avec Thierry BECCARO et Anne RICHARD
Salle des Fêtes		Salle des Fêtes	
Vendredi 19	COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962	Samedi 27	CARNAVAL DES ENFANTS
Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle des Associations			

AVRIL

Dimanche 04	FOIRE DE PÂQUES	Dimanche 25	SOUVENIR DES DÉPORTÉS
I.C.L. - Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes		Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle des Associations	
CHASSE AUX ŒUFS		RANDONNÉE PÉDESTRE	
Comité des Fêtes - Espace Valladon		Association des Parents d'Élèves - Salle des Arcades	
HALLE CHAMPETRE		Mardi 27	LOTO
Marché de Producteurs locaux		Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes	
Dimanche 18	LOTO	Jeudi 29	DON DE SANG
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes		Salle des Arcades	

MAI

Samedi 08	COMMÉMORATION FIN DE LA GUERRE 1945	Dimanche 16	RALLYE VÉLO
Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle des Associations		Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle des Associations	

DÉCEMBRE

Samedi 04	TÉLÉTHON	Dimanche 05	LOTO	Vendredi 17	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Place du Marché : vente de crêpes et vin chaud avec Stand de La Boule Bazochienne		Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes		Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle des Associations	
Samedi 04	RANDONNÉE DU TÉLÉTHON	Vendredi 10	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Samedi 18	SAINTE BARBE
I.C.L.		La Boule Bazochienne - Salle des Arcades		Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des Fêtes	
Samedi 04	SOIRÉE COUSCOUS				
Téléthon - Salle des Fêtes					

JUIN

Samedi 05	FÊTE DE LA PÊCHE	Dimanche 20	TOURNOI DE FOOTBALL
Les Carpes Dorées - Plans d'eau G. Lecomte		Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Stade	
Samedi 19	CONCOURS DE PÉTANQUE	Vendredi 25	KERMESSE
La Boule Bazochienne - Camping Municipal		Association des Parents d'Élèves - École et Salle des Fêtes - Espace Valladon	
Mardi 15	RANDONNÉE PÉDESTRE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes		Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet	
Vendredi 18	COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN	Dimanche 27	SORTIE DÉCOUVERTE
Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle des Associations		Les Cyclos du Perche - Salle des Associations	
Samedi 19	TOURNOI DE FOOTBALL		
Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Stade			

JUILLET

Samedi 03	CONCOURS D'ATTELAGE	Mardi 14	FÊTE NATIONALE
Route des Autels - Zone artisanale		Banquet - Salle des Arcades - Jeux - Feu d'artifice - Bal - Camping Municipal	
Mardi 06	BELOTE	Dimanche 25	JAMBON GRILLÉ
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes		Comité des Fêtes - Camping	

AOUT

Samedi 29	CONCOURS DE PÉTANQUE
Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Camping	

SEPTEMBRE

Samedi 04	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Dimanche 12	FOIRE ST GOURGON
Aux Petits Percherons Rouges - Salle des Asso.		Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes	
Samedi 11	FOIRE ST GOURGON	Jeudi 16	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes		Association des Parents d'Élèves - Salle des Associations	
SOIRÉE DANSANTE		Mardi 28	LOTO
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes		Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes	

OCTOBRE

Dimanche 10	LOTO	Dimanche 24	BOURSE AUX JOUETS
Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes		Association des Parents d'Élèves - Salle des Fêtes	
Samedi 16	SOIRÉE DANSANTE		
Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Salle des Fêtes			
Dimanche 17	LOTO		
Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Salle des Fêtes			

NOVEMBRE

Mardi 09	CONCOURS DE MANILLE	Jeudi 11	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes		Anciens Combattants - Vin d'honneur - Banquet - Bal gratuit - Salle des Fêtes	
Samedi 06	FOIRE ST-MARTIN	Dimanche 14	LOTO
I.C.L. - Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes		Comité des Fêtes - Salle des Fêtes	
Dimanche 07	FOIRE ST-MARTIN		
I.C.L. - Brocante - Salle des Fêtes - Salles Polyvalentes			

BAZOCHÉ INFORMATIQUE

Grâce à la mise à disposition par Monsieur le Maire d'une salle avec accès Internet, un nouveau club vient de se créer dans la commune : « Bazoche-Informatique ».

Animé par cinq formateur-trice-s bénévoles, le club est un espace d'initiation, de perfectionnement et d'échange de connaissances. Le club, qui dispose de quatre ordinateurs portables pouvant être prêtés aux adhérents, appelle cependant chacun à travailler avec son propre matériel.

A titre indicatif et non exhaustif, les cours abordent l'utilisation de la suite bureautique LibreOffice, la navigation sur le web, la création et le classement de fichiers. C'est également l'occasion d'effectuer des démarches administratives en ligne, de découvrir le e-commerce, le traitement d'images, la conception de diaporamas et d'albums photos.



Les personnes souhaitant débiter ou progresser en informatique sont invitées à se réunir dans la salle des Arcades de l'espace Valladon tous les jeudis de 18h00 à 19h30.

PRÉSIDENTE : Michèle Malher : **02 37 49 24 05**

COTISATION : 40€ PAR AN.

NB : la crise sanitaire actuelle impose le respect des mesures d'hygiène pendant les cours.

LES BÉNÉVOLES ONT DÉCORÉ LE VILLAGE



Comme l'an passé, les bénévoles se sont appliqués à décorer les rues de notre commune pour les fêtes de fin d'année. **UN GRAND MERCI A TOUS !**

LA CLIQUE

Cette petite formation musicale est composée de 13 musiciens amateurs et d'un porte-drapeau elle contient : 4 tambours, 1 trompette, 2 clairons, 3 saxophones, 1 clarinette, 1 violon.

La Clique de Chapelle-Royale et de la Bazoche-Gouet participe aux diverses fêtes locales et aux cérémonies commémoratives. Pour étoffer ce petit groupe, quelques volontaires seraient les bienvenus. La Clique se réunit chaque vendredi (sauf pendant les congés scolaires) de 20h00 à 22h00, venez nous rejoindre, aucune participation financière ne vous sera demandée, d'avance la Clique vous remercie.



Pour tous renseignements :
Didier Masson 02 37 49 30 79
Amanda Talbot 06 21 34 28 97

Legendre

LA LOGISTIQUE GLOBALE

EMBALLAGE

Caissier
Dessinateur
Chef de chantier



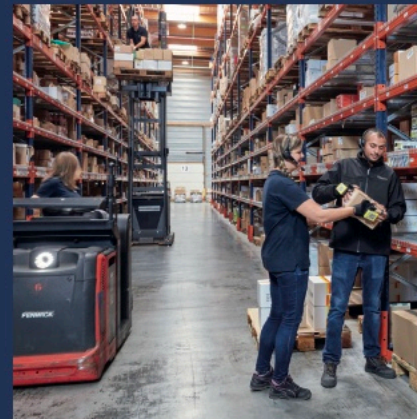
TRANSPORT

Exploitant / Affréteur
Conducteur PL / SPL
Agent de quai



LOGISTIQUE

Préparateur
de commande
Gestionnaire
de stock
Chef de projet
logistique



TRANSFERT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

Électromécanicien
Électrotechnicien



Vous souhaitez intégrer nos équipes et dynamiser votre carrière ?

REJOIGNEZ-NOUS ET EXPRIMEZ VOS TALENTS



DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE NOS OFFRES –
– sur www.legendre.fr rubrique Carrière

POUR NOUS CONTACTER

✉ candidature@legendre.fr ☎ 02 37 88 23 91

www.legendre.fr





Tél. : 02 54 80 80 00

Depuis plus de
40 ans
votre service



MONDOUBLEAU - DROUÉ - LA VILLE AUX CLERCS



Tél. : 02 54 80 71 51



MONDOUBLEAU - DROUÉ - LA VILLE AUX CLERCS
CORMENON - CHOUE - SARGÉ SUR BRAYE
LA BAZOCHE GOUET

9 Bd de l'industrie - 41170 MONDOUBLEAU
www.ambulances-monge.com